

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 2 juillet 1926

Sommaire :

Le deuxième centenaire de Saint-Louis de Gonzague	S. S. Pie XI
L'offensive de la ploutocratie	G.K. Chesterton
La Société des Nations peut-elle se passer de Rome?	Karl Hanquet
Une histoire de revenant	Paul Cazin
L'action sociale ouvrière des femmes catholiques	Victoire Cappe Maria Baers

Les idées et les faits : **Chronique des idées** : Les mécomptes de l'école unique, Mgr J. Schyrgens. — Auguste Cochin et l'interprétation « sociale » de la Révolution. — Turquie, Comte Perovsky. — **Mexique**, G. H.

La Semaine

◆ Nouveau gouvernement en France, mais la livre monte toujours... et la spéculation financière s'en donne à cœur joie. Ce ne sont pas les agents de change qui se plaindront de l'échec du plan Janssen!

Les finances de la Belgique et de la France ne se rétabliront que par une discipline sévère : une main de fer imposant les nécessaires restrictions.

Mais on continue à vivre, à consommer et à jouir comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

◆ Le Saint-Père a nommé trois évêques chinois qu'il sacrera lui-même.

Quel immense espoir ce « geste » du Pape fait naître au cœur de tout chrétien !

Les missionnaires européens ont dépensé en Chine des trésors de dévouement et de zèle apostolique. Un nationalisme inconscient, des préjugés de race et de culture ont stérilisé en partie leur admirable effort. Tirant, avec une belle audace, les conclusions pratiques d'une doctrine romaine qui ne varia jamais, Pie XI vient de décupler la puissance conquérante du catholicisme en Extrême-Orient, en posant les premières pierres d'une Eglise de Chine vraiment chinoise.

L'Eglise n'est ni européenne, ni « blanche », ni latine seulement, mais romaine et universelle.

Elle est de tous les temps et pour toutes les nations.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50; Compte chèque postal : 489,16)

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90,000,000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 29,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, 18, Rue de Louvain
FOREST, 14, place Saint-Denis

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **ORÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) : : 6.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 6.25 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . 6.75 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois : ; ; ; ; ; ; ; ; 6.65 %
2° Après le quatrième mois : ; ; ; ; ; ; ; ; 6.55 %
3° Après le troisième mois : ; ; ; ; ; ; ; ; 6.45 %
4° Après le deuxième mois : ; ; ; ; ; ; ; ; 6.35 %
5° Après un mois : ; ; ; ; ; ; ; ; 6.25 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

LE GLOBE

AGENCE DE
-- VOYAGE

3, avenue Louise, Bruxelles

Succursale :

41, avenue de France, Anvers

*Les meilleures combinaisons sont assurées
et étudiées par notre département :*
VOYAGES A FORFAIT

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Billet valable pendant deux ans

Billets de chemin de fer pour tous pays

Billets de navigation aux tarifs officiels

Places réservées - Places de luxes

*Renseignements et programmes types fournis
gratuitement sur demande.*

SENSATIONNEL !

Chocolat Duc !

SEPT MILLIONS DE FRANCS

DE PRIMES PAR AN

L'achat de DOUZE PAQUETS DE CHOCOLAT :

RÉGAL BLANC No 27
RÉGAL ROUGE No 1000
LINA MAUVE No 156
LINA JAUNE No 157
MANNA No 39

assure une participation gratuite au tirage de l'emprunt de la
fédération des Coopératives pour Dommages de Guerre
de 1921.

Profitez de cette occasion de faire fortune.

TENTEZ LA CHANCE.

Consultez note explicative à l'intérieur des paquets.

Le deuxième centenaire de Saint-Louis de Gonzague

Lettre apostolique de notre Saint-Père Pie XI, par la Providence de Dieu, pape, à son cher Fils Vladimir Ledochowski, supérieur général de la Compagnie de Jésus, à l'occasion du second centenaire de la canonisation de Louis de Gonzague.

A notre cher Fils Vladimir Ledochowski, Supérieur général de la Compagnie de Jésus.

PIE XI, PAPE,

CHER FILS,

Salut et bénédiction apostolique.

C'est un fait remarquable dans la vie du divin Maître qu'il aime les jeunes gens d'un amour de prédilection. Il attire puissamment à lui les enfants innocents (Marc X, 13-16) ; il reprend sévèrement leurs contagieux et malfaisants corrupteurs et les menace des châtements les plus graves (Math. XVIII, 6) ; au jeune homme, d'autre part, qui s'est conservé dans la pureté, il propose à titre d'idéal et aussi de récompense la forme suprême de vie parfaite (Marc X, 21).

L'Eglise, héritière de sa mission et de son œuvre, a recueilli son esprit. Dès les premières années du Christianisme, elle s'est clairement montrée animée du même zèle affectueux pour les jeunes. Aussi bien, prenant en main la cause de l'enfance, a-t-elle commencé de veiller à l'intégrité de leur corps et de leur âme, d'ouvrir des écoles et des collèges pour y enseigner à ses enfants les éléments des sciences et les disciplines plus élevées. Non seulement elle approuva, elle stimula des ordres religieux à cet effet que, par des académies, des collèges, des écoles publiques, des associations qu'ils établiraient, ils eussent soin de la bonne formation de la jeunesse.

A toutes les époques absolument, l'Eglise a revendiqué comme propre et inaliénable ce droit de pourvoir à l'éducation. Elle ne pouvait faire autrement que d'affirmer, à la face du genre humain qui lui fut confié, qu'elle seule était la gardienne de la véritable doctrine des mœurs, qu'elle seule en pleine sécurité possédait la maîtrise de cet art si difficile de modeler les esprits humains selon les lois de la doctrine chrétienne.

Personne ne pourra dire combien grande est la joie, que nous éprouvons actuellement, de voir partout d'innombrables jeunes gens des deux sexes et de toutes les classes de la société, avec un zèle toujours plus vif, sous la conduite des prêtres leurs Pasteurs, désireux de se perfectionner dans la connaissance de la doctrine et dans la pratique de la vie chrétienne, comme aussi d'aider de leurs labeurs la Sainte Eglise dans cette œuvre, qu'elle poursuit, de l'amendement et du salut de l'humanité.

Nous rappelant combien nombreuses étaient ces foules de jeunes gens qui autour de nous se pressaient au cours de l'année jubilaire qui vient d'être clôturée, les sentiments de joie renaissent en Nous, que nous éprouvons en pensant que cette jeunesse de toutes les nations ainsi organisée, une armée surgirait, nombreuse et pacifique, dont le Siège Apostolique pourrait user pour infuser une vie nouvelle au monde qui vieillit.

Dans Notre cœur d'ailleurs s'accroît et s'affermît l'amour de la jeunesse lorsque nous voyons les pièges si nombreux et si détestables qu'on tend à sa foi et à son innocence. Ainsi se fait-il que, dans le rude combat de la vie spirituelle, trop souvent et chez un trop grand nombre les forces de l'âge et de la vertu soient minées et détruites. Et cependant de quelle utilité n'eussent-ils pas été pour la Sainte-Eglise et pour leur pays.

Le second centenaire de la canonisation de Louis de Gonzague Nous paraît offrir une si heureuse occasion de progrès spirituel pour la jeunesse, que, tandis que Nous vous adressons la parole, fils aimé, très volontiers notre pensée et notre discours vont à nos petits enfants qui, sur toutes les plages de la terre, grandissent, espoir du Royaume de Jésus-Christ.

En effet le patron céleste, à l'intercession si puissante duquel ils doivent avoir recours dans les pressants dangers de leur vie, il faut que les jeunes l'imitent comme un exemple insigne de toutes les vertus. S'ils pénètrent dans l'intime de sa vie, ils se rendront bien compte des voies de la perfection chrétienne, des moyens les plus appropriés pour l'acquiescer, des fruits de vertu extrêmement suaves et précieux qu'ils recueilleront en marchant avec persévérance sur les traces de Louis.

D'ailleurs en contemplant Louis en lui-même et dans ce qui fut le cadre de sa vie il leur apparaîtra tout autre que celui que des adversaires de l'Eglise ont créé de toutes pièces, ou que des écrivains trop peu prudents ont imaginé. Ne se présente-t-il pas à eux, dans cette si grande et si glorieuse génération de saints que l'Eglise a enfantés dans ces derniers siècles, comme un illustre exemple des vertus juvéniles ?

Quiconque en effet parcourra nos annales comprendra facilement que ces jeunes gens et ces hommes que l'Esprit de Dieu, depuis la mort de Gonzague a fait se lever admirables d'innocence, pour la plupart se sont formé l'âme à ses maximes.

Pour ne pas nous étendre, rappelons seulement Jean Berchmans qui, tandis qu'il étudiait au collège romain, ne s'était rien proposé d'autre que de reproduire les vertus de Louis de Gonzague ; rappelons Nunzio Sulprizio, ce jeune ouvrier, qui dès le premier âge s'efforça d'imiter l'enfant de Châtillon et persévéra jusqu'au terme ; Contardo Ferrini qui, par ses compagnons, appelé, à juste titre, un autre Louis, avait pour le saint, l'exemple et le protecteur de sa pureté, un culte si pieux ; Bartoloméa Capitonio, qui après s'être déclarée la cliente fidèle de Gonzague, l'imita parfaitement dans sa vie et dans sa mort et qui en cette année séculaire, rendue comme participante de la gloire de Louis, semble conduite par lui aux honneurs des bienheureux.

Sans témérité l'on peut affirmer que Louis eut sa grande part dans le changement intérieur et la perfection de Gabriel de l'Addolorata. Bien qu'au cours de sa jeunesse il apparut un peu trop léger et trop relâché, cependant il ne cessa d'implorer le secours efficace de Louis, ce patron des jeunes qu'il avait appris à vénérer. Enfin, songeons à l'un des maîtres les plus récents des disciplines du jeune âge, à Jean Bosco. Non seulement il avait un culte affectueux pour Louis, mais ce culte il l'a laissé comme un héritage à sa postérité spirituelle ; il avait l'habitude de le recommander à tous les enfants dont il entreprenait saintement l'éducation. C'est dans cette imitation que progressa plus que toute autre cette âme si limpide, Dominique Savio, que Dieu, pour si peu d'années, a prêté à l'admiration de notre terre.

Sans doute, ce n'est pas sans une secrète disposition de la Providence qu'une mort prématurée enleva en pleine fleur de son âge, Louis de Gonzague, que ses hautes qualités intellectuelles, sa volonté ardente et tenace, sa dextérité extraordinaire et presque divine dans le maniement des affaires, jointes au zèle pour la religion et les âmes, semblaient si justement promettre à un très fécond apostolat. Il a plu à Dieu que, de ce jeune homme tout céleste plus attirant et plus imitable puisqu'il leur présentait la fleur d'un âge qui était le leur, les jeunes gens apprissent quelle était la fonction

principale de leur âge : à savoir de se préparer aux activités de la vie en cultivant en eux et en portant à leur perfection les solides vertus chrétiennes. Nous estimons que ceux qui manqueraient déplorablement de ce patrimoine des vertus qui brillèrent d'un si vif éclat dans Louis, ne sont pas aptes aux dangereux combats de la vie, ne sont pas armés comme il le faudrait pour les entreprises apostoliques. Ce sont des airains sonores, des cymbales retentissantes (I Cor. XIII, 1). Ils ne feront rien de bon. Peut-être nuiront-ils à la cause qu'ils avaient entrepris de défendre. Le passé, nous le savons, plus d'une fois a clairement montré qu'il en était ainsi.

C'est pourquoi ces fêtes séculaires de Louis de Gonzague viennent bien en leur temps. Par l'exemple de sa vie Louis persuade aux jeunes gens que leur tempérament pousse aux choses extérieures et rend trop prompts à se lancer dans la vie active, de ne pas se donner au soin du prochain et des œuvres catholiques avant de s'être perfectionnés eux-mêmes par l'étude et l'exercice des vertus intérieures.

Or, le premier enseignement de Gonzague aux jeunes gens est que la base de toute formation chrétienne est un sens vif de la foi, grâce auquel les hommes, comme à la lumière d'un flambeau qui brillerait en un endroit obscur (II Petr. I, 14), comprennent intimement la nature et la valeur de notre vie mortelle. Louis avait décidé de disposer sa vie, non selon les règles du temps, mais selon celles de l'éternité. Si quelqu'un s'écarte de ces règles, il n'est plus un homme spirituel et n'en peut porter le nom. Les principes que la révélation divine lui avait fournis, il prit l'habitude de les approfondir et de s'en pénétrer dans les Exercices spirituels que, à peine sorti de l'enfance et plus tard admis dans la Compagnie de Jésus, à plusieurs reprises il fit dans une profonde retraite tout ensemble avec utilité et bonheur. Nous pensons qu'il importe absolument, qu'à la suite de Gonzague, notre jeunesse s'imprime profondément dans l'âme que la vie humaine ne doit pas être réduite au souci et à la jouissance des choses caduques si fascinantes trop souvent pour l'intelligence et le cœur des jeunes gens; mais qu'au contraire, elle se présente à nous comme une carrière, où, servant uniquement le Christ, nous luttons pour la béatitude éternelle. Or, cette conception de la vie, nos jeunes gens se la formeront facilement si, à l'exemple de leur céleste patron, s'arrachant parfois au tourbillon des choses humaines, ils s'isolent pendant un certain nombre de jours pour faire les Exercices spirituels. L'expérience le démontre, ces exercices sont singulièrement aptes à marquer de façon salutaire et forte sur l'âme impressionnable et réceptive des jeunes gens.

Cette claire compréhension des choses surnaturelles, nous l'avons dit, détermina Louis à ne laisser inemployé aucun moyen qui lui permettrait de vivre une vie parfaitement innocente. Il persévéra dans son entreprise avec tant de constance que, du premier usage, de la raison au dernier soupir, il se préserva de toute faute grave. Très spécialement il maintint la fleur de sa pureté si bien à l'abri de toute éclaboussure que ses contemporains lui donnèrent cette appellation glorieuse d'ange, que, dans la suite, le peuple chrétien prit l'habitude d'employer pour le saluer. Même, le Bienheureux Robert Bellarmin, à la direction spirituelle si prudente duquel le saint jeune homme avait recours, le pensait confirmé en grâce.

Et cette perfection admirable et complète, ce n'est pas parce que, par un prodige inouï de Dieu, il était exempt de ces poussées intérieures ou extérieures de tentations qui, depuis la chute originelle agissent malgré nous sur notre nature, que Louis l'atteignit. Sans doute, par un privilège singulier, Louis ne connut jamais l'aiguillon de la volupté. Mais, bien que fait pour de grandes choses, il ne fut pas à l'abri des sursauts de la colère et des sollicitations de la vaine gloire. Cependant ces tendances naturelles, avec une volonté indomptable il ne se contenta pas de les réprimer; il les soumit complètement au joug de la raison.

D'ailleurs il n'ignorait pas la faiblesse native des ressources humaines et se défiait singulièrement de sa propre vertu. Aussi bien par des prières prolongées jour et nuit pendant de longues heures, s'efforça-t-il de s'assurer les secours de la grâce. Il se recommandait aussi auprès de la clémence divine, du patronage de la Vierge, Mère de Dieu, parmi les clients de laquelle il s'était inscrit dans les premiers rangs. Par-dessus tout, ayant compris que la Sainte Eucharistie était la source d'une vie spirituelle toujours plus robuste, il fréquentait la table sainte aussi assidûment que son époque l'admettait et il y allait puiser toujours de nouvelles forces.

Sachant que l'activité humaine doit s'ajouter aux dons de la grâce, pour garder intacte la pureté de sa vie et de ses mœurs,

au culte de l'auguste sacrement et de la Mère de Dieu, notre saint joignit la fuite de la vie mondaine et une répression des sens que la plupart des hommes pourraient sans doute entreprendre mais qu'ils ne pourraient égarer.

C'est chose admirable et presque incroyable que, dans une pareille corruption de mœurs, Gonzague ait rivalisé de pureté avec les esprits célestes; que dans une telle fièvre de plaisirs ait fleuri chez cet adolescent un tel désintéressement, une telle austérité, une telle rigueur de vie; qu'au milieu d'une telle soif pour les honneurs, Louis les ait méprisés et pris en dégoût, au point de renoncer très volontiers à la principauté que le droit d'héritage lui assurait et d'avoir choisi, pour s'y faire recevoir, cette famille religieuse dans laquelle, par un vœu, il se fermerait tout accès aux dignités ecclésiastiques. D'ailleurs au milieu de cette passion qui saisissait les âmes pour l'étude de la sagesse des Romains et des Grecs, le goût de Louis pour les choses célestes et sa familiarité avec elles étaient telles que la grâce singulière de Dieu couronnant ses merveilleux efforts, sa pensée était fixée au ciel. Aucune distraction ne l'arrachait à la contemplation des choses divines.

Ce sont là des choses extraordinaires et des sommets de la sainteté presque inaccessibles même aux hommes d'une vertu consommée. Qu'elles présentent cependant à nos jeunes gens une indication des moyens par lesquels ils garderont intact ce qui est la gloire la plus magnifique et le plus bel ornement de la jeunesse : l'innocence des mœurs et la chasteté.

Nous n'ignorons pas qu'un certain nombre de maîtres de la jeunesse, effrayés par l'actuelle dépravation des mœurs qui pousse les adolescents à la ruine avec un incroyable désastre pour les âmes, afin d'écartier ce danger terrible de la société, s'appliquent de tout leur cœur à inventer quelque système nouveau de formation et d'éducation. Mais nous voulons que ceux-là comprennent bien qu'ils n'apporteront aucun secours à l'Etat s'ils négligent ces moyens et cette discipline puisés aux sources même de la sagesse chrétienne et dont la valeur fut confirmée par l'expérience des siècles, que, sur lui-même, Louis éprouva si efficace; Nous voulons dire : une fois vive, la fuite des occasions qui sollicitent, la modération et la maîtrise de soi, l'active piété pour Dieu et pour la Bienheureuse Vierge, une vie souvent soutenue et réconfortée par la participation au céleste banquet.

Si les jeunes gens fixent ainsi leurs regards sur Gonzague et contemplent en lui un parfait modèle de chasteté et de sainteté, non seulement ils apprendront à réprimer les impétuosité des passions voluptueuses, ils éviteront aussi cet écueil funeste à l'éducation chrétienne auquel fatalement doivent se heurter tous ceux qui sont imbus des rêveries d'une science qui contredit la doctrine du Christ et de l'Eglise : une passion démesurée pour la liberté, un orgueil intellectuel et une licence d'esprit par lesquels ils se laissent violemment troubler.

Bien au contraire Louis, quoiqu'il se sut l'héritier de la principauté de ses ancêtres se remit spontanément à la conduite et à la direction de ceux qui étaient ses maîtres dans les choses de la littérature et de la piété. Plus tard, enfant de la Compagnie de Jésus, il obéit aux ordres et aux conseils de ses supérieurs avec une telle humilité que même dans les moindres offices de la vie religieuse jamais il ne s'écarta de l'épaisseur d'un doigt de ce qu'on lui avait prescrit.

Qui ne voit à quelle distance tout cela se trouve de la manière d'agir de ces jeunes gens qui, trompés par une apparence de bien ne supportent aucun frein, et repoussent les avertissements des vieillards?

Quiconque désire combattre sous l'étendard du Christ doit tenir pour certain que ceux-là qui secouent de leur cou le joug de la discipline, au lieu de cueillir des palmes, essaieront de honteuses défaites. Dieu, en effet, fit les jeunes gens tels que, tant pour ce qui regarde leur culture intellectuelle et morale que pour ce qui concerne la formation de leur âme à l'esprit chrétien, ils ne fassent aucuns progrès s'ils ne sont conduits par la direction d'un autre.

Si leur docilité doit être grande pour leur formation aux autres disciplines, plus complète doit elle être encore pour ce qui regarde la formation à l'action et à l'apostolat. Ces offices-là, puisqu'ils touchent à la charge que le Christ lui-même a confiée à son Eglise, on ne peut les exercer saintement et utilement sans une humble obéissance à ceux que l'Esprit saint a établi évêques pour régir l'Eglise de Dieu.

Dans le Paradis terrestre, Satan après de grandes et incroyables promesses, ayant détourné les premiers parents du genre humain du devoir de l'obéissance, les poussa dans la révolte contre Dieu.

Sous prétexte de liberté, à notre époque, il corrompt les jeunes gens et les conduit à leur perte, tout gonflés qu'ils sont d'un vain orgueil. Leur vraie dignité cependant tient toute entière dans l'obéissance à l'autorité légitime.

Singulièrement estimé par son peuple à cause de sa grande réputation de prudence, Louis avait fait espérer en sa personne un prince remarquable. Plus tard, aux religieux avec lesquels il vivait, il était apparu comme très apte à prendre en mains le gouvernement de tout son ordre. Lui cependant, pleins de mépris pour lui-même et à tant de valeur joignant une humble obéissance, se soumettaient en toutes les choses que lui commandaient ceux qui pour lui tenaient la place du roi éternel, son maître.

D'ailleurs de cette vie toute sainte, modelée exactement d'après les principes lumineux de la foi, Louis recueillit des fruits extraordinaires et exquis. Les dons de la nature et de la grâce s'unirent en lui en une pleine harmonie pour en faire un jeune homme parfait. En effet par la hauteur de son intelligence et la maturité de son jugement, par la noblesse et la vigueur de son caractère, par l'affabilité et la suavité de ses manières n'a-t-il pas été vraiment le jeune homme idéal? Adolescent d'une innocence si complète que son âme ignora tous les troubles de la volupté, l'esprit toujours fixé dans la contemplation de la vérité suprême, il a montré la puissance de son intelligence et sa pénétration tout à la fois par la façon brillante dont il parcourut la carrière des études et par ces soutenances de thèses philosophiques que saluaient d'unanimes applaudissements. Ses écrits en sont aussi témoins, particulièrement ses lettres; écrits peu nombreux sans doute, mais remarquables, chez un jeune homme, par la connaissance des choses et par la pondération. La sûreté de son jugement et sa subtilité se manifestent clairement dans ces affaires si difficiles que son père lui confia, que le jeune homme traita avec tant de prudence et fit réussir avec tant de bonheur; dans cette autre aussi non moins ardue, quand, après la mort de son père, ayant apaisé les haines et fait taire les violentes réclamations, il réconcilia le prince son frère avec le duc de Mantoue. La noblesse de son âme et l'affabilité de ses manières étaient vantées par tous ceux qui vivaient avec lui soit dans l'intimité de la vie commune, soit dans l'éclat de la cour royale; Nous voulons dire ses concitoyens et ses familiers, les princes et les courtisans, les supérieurs de la Compagnie de Jésus et les religieux. Il avait mis au cœur de tous l'admiration pour sa personne.

Cependant nous savons que le trait le plus remarquable du caractère de Louis fut la force et la ténacité de sa volonté. Dès l'âge le plus tendre, ce jeune héritier de la principauté de Châtillon avait, après mûre délibération, décidé qu'il atteindrait à la sainteté. Il se maintint dans cette résolution avec tant de générosité et de vigueur que sa montée vers ces sommets, qu'il avait entrevus aux premières lueurs de sa raison qui s'éveillait, jamais ne cessa ni ne se ralentit.

Y a-t-il exemple plus opportun et plus utile à présenter à ces jeunes gens surtout, qui sont appliqués aux études; exemple mieux fait pour la contemplation de leur âge et pour l'imitation? Il leur incombe sans doute de cultiver leur esprit et leur âme au contact des disciplines les plus saines et les meilleures. Mais il leur faut encore acquérir un jugement juste, réfléchi et sage, pour apprécier sainement et les hommes et les choses et n'être pas le jouet soit d'une imagination trompeuse, soit de l'impétuosité ou de l'impressionnabilité de leur caractère, soit des opinions courantes qui tenteraient de les faire dévier. De plus, ils doivent se signaler, d'une part, par la bénignité et la suavité de leurs manières, grâce auxquelles ils maintiendront et développeront la paix dans leur entourage et dans la société des hommes; d'autre part, par la force et la ténacité de leur volonté, nécessaires pour bien se gouverner eux-mêmes et bien conduire les autres.

Louis ne manqua pas non plus d'une habileté et d'une ardeur admirables au service de ces œuvres de charité qui constituent le champ d'apostolat vers lequel nous voyons les jeunes gens se porter selon les goûts de leur âge. Bien que son application la plus constante fut pour la contemplation des choses célestes et l'intimité avec Dieu, au point que sa vie a pu être dite « cachée avec le Christ en Dieu » (Coloss. III, 3), cependant de son âme jaillissaient souvent les étincelles du feu apostolique, annonces des flammes d'un grand incendie. A peine enfant, par ses bons exemples et ses pieuses conversations, il entraînait au bien quoique était en relation avec lui et à l'occasion les enflammait de zèle pour la vertu. Lorsqu'il eut quelque peu grandi, portant plus loin ses desirs, il envisageait les entreprises les plus grandes et les plus difficiles pour

le salut éternel des âmes : les expéditions apostoliques dans les pays hérétiques et païens. Les citoyens romains virent ce spectacle admirable de Louis de Gonzague, élève du Collège romain, allant par les places et les rues pour enseigner aux petits pauvres les éléments de la doctrine chrétienne. Ils furent témoins de la charité héroïque qui l'enflammait quand, tandis que la ville était ravagée par la peste, il portait ses soins aux malades que le fléau avait atteints. C'est dans l'exercice de cette charité qu'il prit les germes de la maladie qui, peu de mois après, devait l'emporter âgé d'à peine vingt-quatre ans.

Ici encore la carrière est ouverte très large pour nos jeunes gens, afin qu'ils s'y exercent activement sous la conduite de Louis. On propose à leur imitation ce souci du bon exemple à donner, des saines conversations, l'amour et le zèle pour les Missions, l'enseignement de la doctrine chrétienne, enfin les œuvres si nombreuses où la charité s'exerce.

Si dans l'ensemble du monde catholique les jeunes gens prennent toutes ces choses à cœur, ils exerceront l'apostolat Aloysien et l'accommoderont aux nécessités de notre temps. Nous disons l'apostolat Aloysien, car bien loin d'être définitivement arrêté par la mort de Gonzague, il continue à exercer du haut du Ciel ses effets salutaires. Du haut du Ciel ou toute pleine d'admiration une vierge du Carmel, Madeleine de Pazzi, dans une vision le vit glorieusement régner, où notre prédécesseur d'heureuse mémoire Benoît XIII, il y a deux siècles, par son décret de canonisation déclara qu'il siège parmi les bienheureux, jamais Louis n'a cessé de combler de ses bienfaits les adolescents et particulièrement ceux qui se sont mis sous son patronage. C'est pourquoi de nombreuses associations ont été érigées sous son nom, ou l'ont pris comme patron, c'est pourquoi foule de jeunes gens des deux sexes, marchant sur ces traces, ont uni merveilleusement les épines de la pénitence et les lis de la pureté; c'est pourquoi une espèce de rivalité s'est établie entre Louis et la jeunesse chrétienne : l'un comblant les adolescents de dons célestes, les autres prodiguant à leur patron les témoignages de leur vénération. Aussi bien n'est-il pas étonnant que les Pontifes Romains aient donné Louis à la jeunesse, tout à la fois comme modèle et comme patron.

Nous rappelant tous ces faits et très soucieux que Nous sommes de la bonne formation et du salut des jeunes gens, en ces temps surtout où, plus que jamais, ils sont en danger, pour ne pas renouveler seulement le souvenir du passé, mais afin que des bienfaits plus abondants soient répandus par Louis, selon ce qu'avaient établi nos prédécesseurs, surtout Benoît XIII et Léon XIII, de nouveau solennellement Nous confirmons et, dans la mesure où ce serait nécessaire, de Notre autorité apostolique nous déclarons saint Louis de Gonzague Patron céleste de toute la jeunesse chrétienne. Appelant donc cette portion choisie de la famille chrétienne pour la placer sous la garde fidèle de Louis, de façon pressante Nous l'exhortons et dans un sentiment paternel Nous la supplions d'avoir toujours Louis devant les yeux et de l'imiter. Elle en sera plus énergique pour confesser ouvertement sa foi chrétienne et maintenir une pureté de vie plus éclatante. Qu'elle ait donc pour lui un culte et qu'elle l'invoque dans des exercices pieux, comme les prières des six dimanches qui lui sont consacrés. Une longue expérience nous apprend que cette dévotion est abondante en fruits.

D'ailleurs, Nous Nous réjouissons vivement de ce que le Comité général préposé aux fêtes du centenaire et que préside Notre Cardinal Vicaire ait proposé aux jeunes gens de préparer, après que quelques sermons les y auront préparés, un engagement écrit sur le papier et signé de leur main, par lequel ils s'obligeraient, sous la foi d'une promesse solennelle, à vivre leur vie chrétienne dans une parfaite pureté. Ces engagements seraient réunis en volumes et portés ici par les délégués de la jeunesse de l'ensemble du monde catholique. Lorsque le Pontife Romain les aurait comme confirmés par son acceptation, ils seraient à la manière d'un souvenir pieux déposés en l'église de Saint-Ignace où reposent les ossements vénérables de Louis.

Rien sans doute ne paraît mieux approprié à la nature généreuse des jeunes gens pour les entraîner et pour provoquer chez eux par toute la terre le renouveau spirituel que ce jubilé se propose comme but et que, de toute évidence, il obtiendra.

Tous ces députés de la grande famille des jeunes gens chrétiens qui, comme Nous l'avons dit, viendront à Rome au temps fixé, c'est avec joie que Nous les recevrons comme les garants de grandes promesses et de grandes réalisations et que Nous leur adresserons la parole. Par la pensée et le cœur Nous les accompagnerons au tombeau de Louis, demandant que tous nos jeunes enfants éprou-

vent chaque jour davantage les effets de la protection de leur céleste Patron.

* * *

Mais puisqu'en un même jour, avec Louis de Gonzague, Stanislas Kostka, qui, peu avant lui, avait vécu dans la Compagnie de Jésus et s'était envolé vers le séjour des bienheureux, fut inscrit au nombre des saints, il convient que nos jeunes gens saisissent également cette occasion, pour élever leurs regards vers cet angélique Polonais que Dieu « parmi les autres miracles de Sa Sagesse » a fait atteindre « même dans un âge tendre à la grâce d'une sainteté de pleine maturité ».

Lui aussi était issu de famille princière; lui aussi doué d'un esprit très élevé, il s'est signalé par sa pureté céleste et a marché à la conquête de toute espèce de perfection. Il résiste vigoureusement à son frère, un homme trop mondain et trop soucieux de la gloriole; toujours il sort victorieux des embuches insidieuses que lui tendent tant la famille hérétique où il reçoit l'hospitalité que des compagnons de mœurs aventureuses ou dissolues. Plusieurs fois reconforté et consolé par le banquet eucharistique que lui apportent des anges, pour obéir à Dieu qui l'appelle à des choses plus hautes, pour répondre aux désirs de la Mère de Dieu qui manifestement l'invite à entrer dans la Compagnie de Jésus, il accomplit à pieds un long pèlerinage; dans cette ville de Rome il fait halte comme pour un moment, et bien peu après, dévoré par la flamme intérieure de la charité, jeune novice d'à peine dix-huit ans, il entre dans la Jérusalem éternelle, benjamin parmi les saints Confesseurs.

Dieu, d'ailleurs, semble avoir voulu, d'une manière particulière, récompenser la vigueur d'âme et la ténacité de Stanislas, car il a entouré cette âme toute limpide d'une gloire de nature bien particulière. A l'heure où son pays, bien plus, où tout le monde chrétien étaient dans l'angoisse que leur donnaient les incursions des Turcs, il les a mis sous la sauvegarde de Stanislas. Elle leur a été comme un rempart inexpugnable. La protection, miraculeuse parfois, du saint sur sa patrie était un fait si bien reconnu par tous que Jean Sobieski, ce César chrétien qui délivra Vienne d'un siège si redoutable, n'hésitait pas à déclarer qu'il avait dû ses victoires moins à ses armes qu'au patronage de Stanislas.

Plaise au Ciel que ces deux saints, unissant leurs prières efficaces, obtiennent que notre jeunesse, très affectueusement nous t'accordons, à toi, cher Fils, à tous les religieux de la Compagnie de Jésus et à leurs élèves la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près saint Pierre, le 13 juin de l'année 1926, de notre Pontificat la cinquième.

PIE XI, PAPE.

L'offensive de la ploutocratie

Nous sommes les seuls vrais conservateurs. Tous les autres sont plus ou moins révolutionnaires, surtout le Monsieur qui promène partout sa peur d'une révolution imminente.

Relevons pour commencer que — par une coïncidence bizarre — ceci est notamment vrai — vrai au point d'être presque comique — en ce qui concerne le conflit minier. Ici — et en cela cette grève diffère des autres grèves — les patrons font en réalité ce dont on accuse les ouvriers. Nous connaissons tous la vieille rengaine qu'on nous sert journellement sur les passions immondes qui s'agitent derrière la façade bolchéviste : les miséreux envieux des riches, ceux qui ont échoué dans la vie se vengeant de ceux qui ont réussi :

simple raid de mendiants en guenilles qui se seraient enhardis au point de devenir bandits. Ce qu'il y a d'amusant dans une pareille affirmation, c'est qu'elle est parfaitement exacte en un certain sens. Dans la grève des charbonnages il s'agit bien d'une insurrection d'insolvables contre un état de choses, un ordre, cristallisé et traditionnel. Ce sont les propriétaires de mines, insolvables, s'insurgeant contre cette tradition du *Living wage* (1) que tout le monde croyait définitivement acquise. Ce sont vraiment des « n'ayant-pas » qui s'en prennent à des « ayants ». Ceux qui ne touchent pas leurs dividendes envient ceux qui touchent des salaires ! En réalité, c'est bien la révolte de ceux qui n'ont pas réussi contre de plus heureux. C'est, pour parler le langage des affaires, la révolte de certaines branches ayant fait faillite, contre certaines corporations assez heureuses pour avoir conquis quelques privilèges. Soulèvement de faillits sinon de mendiants contre l'ordre social établi. On se remémore ces barons médiévaux, ruinés et affamés qui, de leurs montagnes, descendaient piller quelque ville ou village de la vallée. Il s'agit vraiment d'une tentation d'envie avec l'excuse de la nécessité. Seulement, cette fois c'est le capitaliste qui tend la main; c'est lui qui mendie ou qui vole; c'est lui qui veut que tous les hommes plus heureux que lui aient moins, parce qu'il a peu lui-même ! La façon dont il critique ce cas particulier est exacte en tous points; seulement, il se critique lui-même. En réalité, il affiche toutes les particularités propres à l'agitateur anarchiste, même sa pauvreté.

Mais la question des mines est exceptionnelle, en ce sens, que cette industrie est entièrement en faillite. Dans le cas du pétrole, par exemple, c'est la prospérité inouïe. Charbon, pétrole et toutes les entreprises capitalistes de la même espèce ont ceci de commun que ce sont toutes des entreprises révolutionnaires. Ce sont elles qui, dès à présent, révolutionnent le monde. Je ne dis d'ailleurs pas que cette révolution soit nécessairement mauvaise, mais je maintiens qu'elle est nécessairement agressive; que le mouvement des consortiums capitalistes est une agression, ou ce qu'ils appelleraient un progrès. Et voilà pourquoi nous disons que ce n'est pas un jeu de mots de qualifier la grève des charbonnages de lockout, ou d'affirmer que le changement est exigé par les *propriétaires*. C'est là tout le contraire d'un détail ou d'un accident; cela n'a rien de propre à l'industrie charbonnière.

Certes, le propriétaire de la mine est quelque peu excusable de se comporter en bandit : n'a-t-il pas l'excuse de la banqueroute ? Mais les magnats des Trusts sont des bandits sans excuse. Peut-être jugera-t-on un tel terme trop violent; appelons les, dans ce cas, des gentlemen aventuriers (à supposer que le terme de gentlemen leur soit applicable...) En fait l'aventure (interprétée dans le sens de progrès) est leur spécialité. Ils modifient la face du monde, tout comme ils modifient les salaires. Cette modification nous la qualifierons d'agression — précisant par là notre attitude.

* * *

Nous sommes des conservateurs au sens strict de ce mot. En effet nous estimons que la vieille religion chrétienne, tout comme la vieille culture chrétienne, donnent à l'homme, dans les limites de tout ce qui est raisonnable et possible, ce grand art de vivre que nous nommons : Liberté. La vérité nous a fait libres, la tradition a donné aux hommes la liberté telle qu'ils l'aiment : coutumes locales, artisanat individuel, variété dans l'expression, l'empreinte de la personnalité dans la production, la dignité de la volonté humaine.

Toutes ces choses s'expriment de mille façons diverses : hospitalité et esprit d'aventure, parents enseignant leurs enfants et enfants inventant leurs propres jeux, communauté villageoise et

(1) Du salaire garantissant un minimum d'existence « honorable ».

vin du pays, farces et pèlerinages, saints patrons et enseignes d'estaminets. Toutes ces choses sont marquées au coin de la variété et de la spontanéité, de l'action directe de l'âme individuelle sur l'ambiance matérielle de l'humanité. Il en résulte une riche complexité de patrimoine commun, une richesse de travail et de piété, un trésor que nous nous refusons à abandonner et que nous sommes résolus à défendre.

Certes, il est parfaitement vrai que le bolchévisme veut balayer tout cela. Aussi disons-nous que le bolchévisme n'est que brutalité pédantesque avec laquelle nous ne voulons avoir rien de commun.

Mais nous disons aussi que quoi que nous pensions de ce qui pourrait balayer, il y a très certainement quelque chose — en ce moment même — qui balaie déjà. Et ce qui, en ce moment déracine véritablement dans le monde entier toutes ces libertés, toutes ces diversités locales, tous ces métiers, tous ces plaisirs créateurs, c'est le *Big Business*. Nulle trace ici d'utopies visionnaires, de négations raffinées et théoriques : rien que de l'argent comptant et une corruption éhontée. Notre attitude à l'égard de tous ces errements divers est déterminée par le degré de leur activité dans le monde contemporain.

* * *

Devant tout conflit social, nous nous demandons : de quelle espèce sera la vie sociale qui aura le dessus ? Il va de soi que, toujours, pareille question est compliquée.

Il est des conservateurs anglais qui voudraient véritablement conserver le peu qui reste à l'Angleterre de son ancienne vie chrétienne. Et il est de simples créatures du capitalisme qui utilisent le fascisme. Pourtant, ce que je vais dire est vrai dans les grandes lignes : vaincre le bolchévisme en Italie veut dire sauver une grande partie encore préservée de l'ancienne vie sociale chrétienne, beau coup de petite propriété, de religion populaire, de coutumes et de courtoisie, de dignité et de chants. En revanche, il n'est malheureusement pas vrai que la défaite du bolchévisme en Angleterre équivaldrait au salut d'une pareille société, celle-ci n'existant hélas point. Certes, il ne serait que juste de sauver l'Angleterre du bolchévisme, si la nécessité s'en présentait ; mais ce serait là une autre espèce de nécessité. C'est là que passe cette ligne de démarcation bien nette et « catastrophique » qui sépare un industrialisme païen et inhumain des civilisations de date plus ancienne. Chez nous, il nous faut recréer à nouveau la culture chrétienne, et pas seulement en empêchant la destruction. Pour la sauver il nous faut la recréer.

Le bolchévisme la détruirait, mais ce n'est pas le bolchévisme qui l'a détruite. Le mal fut fait par le capitalisme protestant et athée. Quoiqu'il en soit, la destruction a pris de vastes proportions, et ce qui subsiste encore disparaît chaque jour. La question se pose ainsi : cette puissance destructive va-t-elle régner en fin de compte sur le monde entier ? Cette question ne se présente ni pour l'Italie, ni pour l'Irlande. Un dictateur qui sauve l'ancien ordre des choses en pays catholique sauvera nécessairement bien des choses dont l'utilité pour la conscience catholique est de toute évidence. Nous pouvons croire qu'il se trompe dans tel ou tel cas ou que ses mobiles sont mauvais. Mais même, s'il veut le mal, il travaillera pour le bien. Balloté entre la vérité et l'erreur propres aux affaires humaines, il sauvera peut-être quelques bribes du capitalisme ; mais même s'il ne désirent sauver que le capitalisme, il ne le pourrait pas.

Quant à nous, en sauvant l'Angleterre des socialistes, nous ne sauvons malheureusement que très peu de son ancien trésor de tradition et de vérité. Nous sauverions quelque chose et qui, dès lors, vaut la peine d'être sauvé, mais les dimensions du problème sont totalement différentes. Un dictateur qui ne ferait que perpétuer en Angleterre l'état présent ne sauverait même pas nécessaire-

ment ce qu'il y a en Angleterre de malheur. Par exemple : il ne sauverait pas la vieille auberge anglaise, mais seulement une branche de l'industrie hôtelière ; il ne sauverait pas un peuple de boutiquiers, mais rien qu'une nation soumise aux trusts. Il nous faut je le répète, *refaire* une Angleterre « joyeuse » comme autrefois et non la défendre car... elle n'existe plus.

Toutes les analogies de l'histoire du christianisme nous montrent que les choses peuvent être recréées : notre religion n'est-elle pas celle de la Résurrection ? Mais il nous *faut* les recréer, et comment pourrions-nous le faire à l'aide de ce même capitalisme qui les a détruites ?

* * *

Dernièrement, en Espagne, en Catalogne plutôt, des Catalans très excités m'entouraient m'annonçant que la catastrophe ultime était arrivée pour l'Angleterre sous les espèces de la grève générale.



G.-K. CHESTERTON, vu par le caricaturiste Low

J'étais bien sûr qu'ils étaient dans l'erreur : je connais l'Angleterre ; eux croyaient sauver ce qu'est la grève générale. Si — hypothèse éminemment invraisemblable — les *leaders* travaillistes m'avaient demandé à ce sujet mon avis, je leur aurais formellement déconseillé la grève générale. Mais de là à se réjouir de la voir échouer — même si on a prévu cet échec — il y a loin.

Il n'y a pas là uniquement matière à réjouissances, parce que tout ce qui ressemble à un triomphe intégral du capitalisme « trustiste » constitue avant tout un avertissement. Et cet avertissement s'adresse tout spécialement aux traditionnalistes et spécialement à ceux qui adhèrent à ma propre tradition. Le *trust* n'a rien de tra-

ditionnel. Il est de nature progressiste, en d'autres termes, ambitieuse. Il est par définition un élément d'usurpation dans l'industrie. Si les traditionalistes parlent de la révolution socialiste qui peut arriver, sans remarquer la révolution capitaliste qui s'effectue déjà, ils ne feront que livrer leurs traditions à un ennemi nouveau dont ils auront eux-mêmes aidé à faire un autocrate.

Un exemple sur bien d'autres : Si le capitaliste est autorisé à dominer partout, ceux qui professent la religion catholique se verront soudainement en proie aux mêmes afflictions et aux mêmes périls que sous Henri VIII. Après un siècle de révolutions, nous nous cramponnons tout naturellement à l'ordre social : de même après les guerres des deux Roses, le peuple anglais était heureux de chanter les louanges d'un despote. Mais le dit despote, se basant sur l'ordre social, donna l'exemple de tous les dérèglements moraux.

C'est depuis Henri VIII que le divorce mine l'Angleterre et que le mariage est foulé aux pieds. Il en est exactement de même du millionnaire de nos jours : il n'a à la bouche que les mots d'ordre social, mais il est quant à lui, entièrement en faveur du désordre moral. C'est de lui et de sa presse que nous viennent le fléau du divorce, la négation du mariage. Voyez la vie et la littérature de New-York.

Comment douter, fut-ce un seul instant, qu'il ne s'amoncèle là-bas un immense paganisme prêt à submerger un jour le monde? Le jour où la bombe éclatera, beaucoup de braves gens déploreront d'avoir aidé à sa fabrication.

G. K. CHESTERTON.

L'abondance des matières nous force à remettre à notre prochain numéro la publication de la fin de l'étude du Marquis de Roux sur Louis XVII et la légende des faux-dauphins.

La Société des Nations peut-elle se passer de Rome?⁽¹⁾

Ce que les pessimistes appellent couramment la crise de la S. D. N., et qui n'est, espérons-le, qu'une crise de croissance — je veux parler de l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. et de son admission dans le Conseil — suffirait à rendre opportune la question que vous m'avez demandé, Messieurs, de développer à cette tribune libre.

Je ne m'occuperai ni du Reich ni du Brésil.

Je retiens seulement de l'incident actuel, que le Mont Blanc de la paix genevoise a parfois des tressaillements de volcan; que le beau rêve de réconciliation universelle se change aisément en un cauchemar de rivalités et d'intrigues; et que les « amis de la paix par le droit » se doivent de confronter sans cesse leur programme idéal avec l'expérience douloureuse des faits.

Nous devons, en d'autres termes, reconnaître les points faibles du Grand Dessein qui s'élabore, et ne rien négliger qui puisse les amender.

C'est là ce que je retiens du débat qui se prolonge. Je n'en retiendrai point, par une anticipation trop commode, que la S. D. N. ne peut se passer de Rome, que l'oiseau a besoin, comme on dit, de toutes ses plumes pour voler.

Ma conclusion sera moins prompte. Elle découlera, si vous le voulez bien, d'une honnête leçon en trois points.

(1) Conférence prononcée, en la salle académique de l'Université de Liège, devant le Groupement universitaire liégeois pour la S. D. N.

Premièrement, la papauté devrait être à Genève, en vertu du « droit d'auteur ».

Les quatorze propositions de Wilson, qui sont la charte authentique de la S. D. N., sont ainsi condensées par M. Léon Bourgeois (*Le traité de Versailles*, Paris, Alcan, pp. 9 et suiv.).

« Il faut que le sort de chacune des nations engagées dans la guerre, les limites de leurs territoires, les conditions de leur indépendance, soient fixés sur la base du libre consentement des peuples.

» Il faut que les traités secrets soient définitivement interdits.

» Il faut que la liberté des mers soit assurée.

» Il faut que les armements soient réduits.

» Il faut que, dans les revendications coloniales, les intérêts des populations en jeu pèsent d'un même poids que les revendications équitables des gouvernements.

» Il faut qu'une organisation internationale soit instituée pour assurer l'application de ces principes et en garantir à jamais le respect et le développement. »

Or ce message de Wilson, du 8 janvier 1918, n'est pas autre chose que la répétition, le « *vidimus* » du message de Benoît XV, du 1^{er} août 1917. (Voir le texte complet dans STRUCKER, *Die Kundgebungen Papst Benedikts XV zum Weltfrieden*, Fribourg, Herder, pp. 72-79.)

« Tout d'abord, déclarait le Pape, le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit; d'où un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements; puis, en substitution des armées, l'institution de l'arbitrage, avec sa haute fonction pacificatrice; la vraie liberté et communauté des mers...

» Quant aux dommages à réparer et aux frais de guerre, Nous ne voyons d'autre moyen de résoudre la question, qu'en posant, comme principe général, une condonation entière et réciproque; si, pour certains cas, il existe des raisons particulières, qu'on les pèse avec justice et équité (1).

» Mais ces accords pacifiques ne sont pas possibles sans la restitution réciproque des territoires actuellement occupés; par conséquent, du côté de l'Allemagne, évacuation totale de la Belgique, avec garantie de sa pleine indépendance politique, militaire et économique.

» Pour ce qui regarde les questions territoriales, les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples, et à l'occasion coordonnant les intérêts particuliers au bien général de la grande société humaine. »

Entre le message de Wilson et le message de Benoît XV, le critique le plus attentif, scrutant dans le dernier détail l'un et l'autre document, n'y découvrirait pas de divergence essentielle. La différence y est rarement de fond; elle est souvent de ton. La consultation wilsonnienne a la sonorité d'une proclamation de l'Olympe. L'exhortation vaticane ne prétend pas descendre d'aussi haut, pas même de la Coupole: elle est plus concrète, plus discrète, plus réellement humaine.

En tout cas, une différence entre les deux messages est indiscutable, celle des dates. Wilson a élevé la voix le 8 janvier 1918; Benoît XV l'avait élevée — pour la quatrième fois — le 1^{er} août 1917. C'est à lui que revient la priorité, le droit d'auteur.

Jadis, l'imprimerie belge se rendit fâcheusement célèbre par

(1) Il s'agissait du cas spécial de la Belgique, ainsi que le précisait le Saint-Siège, par la lettre de Mgr Eug. Pacelli au chancelier allemand, 30 août 1917: « Son Eminence le cardinal Gasparri m'a chargé d'attirer tout spécialement l'attention de Votre Excellence sur le point qui se rapporte à la Belgique. Il s'agirait d'obtenir une déclaration précise touchant les intentions du gouvernement impérial au sujet de l'indépendance de la Belgique et de l'indemnité pour les dommages causés à la Belgique par la guerre... » (Voir cette lettre dans *Souvenirs de guerre de Math. Erzberger*, Paris, Payot, p. 320).

la contrefaçon littéraire aux dépens de l'étranger; ce pillage dont s'indignait si justement un Balzac dura jusqu'à la loi de 1852; si nous n'en rougissons plus, c'est que nous l'avons tout à la fois cessé et oublié.

J'ai la conviction que le jour viendra où les hommes de bonne foi reconnaîtront l'« imitation » wilsonienne, et renonceront à ce que la passion contemporaine en a fait et s'obstine à en faire : une « contrefaçon » très injuste aux dépens du Vatican.

* * *

Deuxièmement, la papauté devrait être à Genève, en vertu du droit historique.

La Société des Nations a existé et fonctionné pendant des siècles; c'est la république chrétienne du moyen-âge, si exactement entrevue par le poète.

*Un édifice avec deux hommes au sommet
Deux chefs élus auxquels tout roi-né se soumet.
L'univers ébloui contemple avec terreur (?)
Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur.*

L'histoire médiévale est-elle autre chose que ce tableau grandiose d'une Europe croyante se groupant, en dépit des intérêts contraires et des rivalités les plus violentes, sous une loi suprême : l'Évangile, admettant un commun justicier : le Pape, l'investissant de la fonction formidable de faire retentir une parole d'autorité sur toutes les têtes, de dire le droit aux rois eux-mêmes?

Un Innocent III a vu les monarques reconnaître à l'envi sa suzeraineté. Le roi d'Angleterre, Jean-sans-terre, les compétiteurs à l'empire : Othon de Brunswick, Frédéric II, les souverains ibériques ou scandinaves s'empresment devant son trône; c'est comme une adoration des mages amplifiée. Philippe-Auguste est quelque temps absent de l'hommage universel : c'est que son scandaleux adultère lui a valu l'excommunication et a attiré sur la France les rigueurs de l'interdit; le roi et son peuple finalement se soumettent. Le mot de Montalembert est saisissant de vérité : « La chrétienté tout entière n'est, sous Innocent III, qu'une majestueuse unité, qu'un seul royaume sans frontières intérieures, sans distinction de races, dont le pape est le défenseur intrépide au dehors et le juge incorruptible au dedans. »

Innocent n'est d'ailleurs pas isolé dans la série des papes; Grégoire VII l'a préparé, Boniface VIII le continuera. Ces trois grands noms ne sont que les jalons d'une tradition pontificale, qui n'est elle-même que la tradition pacifiste chrétienne.

Car il y a une tradition pacifiste chrétienne, en ce sens d'abord que, par toute son économie intime, le christianisme est un incomparable agent de paix : ses préceptes de justice, mieux obéis, préviendraient toute guerre; le commandement de charité achèverait d'assurer ce résultat; le vœu constant du Maître, le chant des anges au-dessus de la crèche, l'imploration de concorde qui retentit dans toute la liturgie, sont autant d'expressions du thème de paix.

Mais il y a une tradition pacifiste chrétienne, en ce sens que, partout et toujours, l'église dirigeante s'est appliquée à combattre la guerre. Contre la féodalité guerrière, elle institue la Trêve de Dieu, qui suspendait toute hostilité du mercredi soir jusqu'au lundi matin. Par la Paix de Dieu, elle soustrait au fléau de la guerre les plus pitoyables victimes de toute guerre : les enfants et les femmes.

Plus tard, lorsque la papauté combattue par Luther eut perdu le moyen de s'adresser à toute la chrétienté, elle ne renonce pas à poursuivre quand même son œuvre conciliatrice. Dans la guerre de Trente Ans, dans celles de la Révolution et de l'Empire, c'est le rôle que s'obstinent à jouer un Urbain VIII, le préparateur de la Paix de Westphalie, Pie VI, le martyr de Valence, Pie VII, le

prisonnier de Fontainebleau, Consalvi, le grand cardinal du Congrès de Vienne.

Hélas! il apparaît de plus en plus que, dans une Europe qui a perdu l'unité de croyance, la Papauté et la Paix ne se rencontrent plus de plain-pied. Même alors les papes, sans sacrifier les principes, s'adaptent avec une merveilleuse souplesse à l'évolution des temps nouveaux. Léon XIII clôt le Kulturkampf par l'arbitrage des Carolines, dicte à Lavignerie le toast du ralliement à la République, promulgue *Rerum Novarum* pour la mobilisation sociale de toutes les bonnes volontés, annonce enfin dans *Praeclara* la paix universelle, on pourrait presque dire : la Société des Nations.

« A la restauration de la concorde, déclare Léon XIII, les temps que nous traversons semblent éminemment propices. Car jamais le sentiment de la fraternité humaine n'a pénétré plus avant dans les âmes, et jamais aucun âge ne vit l'homme plus attentif à s'enquérir de ses semblables pour les connaître et les secourir. »

L'auguste vieillard s'exalte à la contemplation d'une humanité transformée, et comme transfigurée. « La paix et la tranquillité seraient bien assises; les lettres seraient favorisées dans leurs progrès; parmi les ouvriers, les agriculteurs, les industriels, il se fonderait, sur les bases chrétiennes que Nous avons indiquées, de nouvelles sociétés capables de réprimer l'usure et d'élargir le champ des travaux utiles. La vertu de ces bienfaits ne serait pas resserrée aux confins des peuples civilisés, mais elle les franchirait et s'en irait au loin, comme un fleuve d'une surabondante fécondité. » (1)

Telle fut la vision constante de Léon XIII, de celui qu'on a pu appeler l'Innocent III de notre époque. Elle nous laisse deviner ce que serait la participation de ses successeurs à la S. D. N. qu'il entrevit, vingt-cinq années avant Wilson, avant la guerre, et qu'eux-mêmes après lui ont bénie.

* * *

Troisièmement, la Papauté devrait être à Genève, en vertu du droit de compétence spéciale.

La S. D. N. s'applique à rechercher la paix, la paix par l'arbitrage, et nous pensons avoir démontré que telle est aussi l'une des tâches historiques de la papauté. Mais réduire à l'œuvre pacifiste la S. N. D., ce serait, on l'a très bien dit, s'en faire « une fausse idée claire ».

Il s'agit par surcroît, à Genève, d'élaborer le droit social. Qui-conque suit attentivement l'activité de Genève sait l'opportun et fructueux effort qui s'y déploie pour la mise au point internationale des réformes ouvrières, la journée de huit heures par exemple.

Il s'agit à Genève de régler le sort des minorités; un coup d'œil sur les publications périodiques de la S. D. N. révèle combien sont épineuses ces questions, qu'elles se posent en Lettonie ou ailleurs, tout près de nous peut-être.

Il s'agit à Genève du soulagement de très grandes misères, des réfugiés arméniens, des réfugiés russes : programme immense de charité!

Il s'agit à Genève des nationalités convalescentes : l'entreprise du relèvement de l'Autriche, l'aide que Mgr Seipel a trouvée dans la cité de Calvin, restera l'un des plus beaux modèles d'entre-aide humaine que l'histoire ait enregistrés.

N'est-il pas évident que toutes ces tâches auxquelles se dévoue la S. D. N. rencontrent la compétence spéciale de Rome, et que le parallélisme de l'effort genevois et romain appliqué journellement d'ores et déjà à ces tâches indique et prépare les collaborations possibles de demain?

Il est à peine besoin que je dise, que tout ce qui concerne la

(1) Voir le texte de *Praeclara* et le commentaire du cardinal Richard, archevêque de Paris, dans *Un Siècle*, Paris, Oudin, pp. 897 et suiv.

forme d'intervention du Saint-Siège à la S. D. N. et les modalités de sa collaboration échappe complètement à mon discernement; je ne suis inspiré, mandaté que par ma libre conviction.

* * *

La délicatesse du sujet que vous m'aviez confié, Messieurs, ne vous aura pas un instant échappé. Elle consiste en ceci que la Papauté et la Paix, si elles excitent des amitiés ferventes, suscitent pareillement d'ardentes animosités; amitiés et animosités qui se divisent et se renversent entre ce double objet.

Je veux dire que préconiser la rencontre de Genève et de Rome, c'est accepter le risque de diminuer chez certains pacifistes, hostiles à la papauté, leur zèle pour la paix, le risque de diminuer chez certains catholiques, défiants à l'égard du pacifisme, leur zèle pour la papauté.

Ce double risque, je l'ai délibérément couru. « *A Dieu vai!* »

S'il faut — et je le crois — que plus d'un pacifiste et plus d'un catholique revisent leurs idées négatives, pourquoi aurais-je négligé l'occasion qui m'était offerte d'y amener leur bonne volonté égale?

D'ailleurs, à ce risque correspondait une espérance confiante.

C'est que l'amour des uns pour la Paix leur inspirera une compréhension plus juste de la Papauté, et que l'amour des autres pour la Papauté leur inspirera une estime plus confiante en ce pacifisme, religion incomplète mais reflétant la nôtre et qui doit nous rappeler le « Dieu Inconnu » de l'exorde de saint Paul aux Athéniens.

Pour conclure, je souhaite à la S. D. N. la sagesse d'appeler à elle ce collaborateur-né, le Vicaire du Prince de la paix.

Afin qu'un jour l'aréopage genevois puisse reprendre pour soi la parole de lord Disraeli et la redire à l'humanité haletante :

« Voici que je t'apporte la paix avec l'honneur. »

KARL HANQUET,

Professeur à l'Université de Liège.

Une histoire de revenant ⁽¹⁾

Ils étaient deux copains d'combat,

Ils étaient deux pauvres soldats.

— *La guerre*

Tourmente les cœurs de misère. —

Ce refrain de la *Symphonie Héroïque* d'Henri Jacques me sonnait aux oreilles tandis que je lisais *Le Fou* d'Abel Moreau. D'ici qu'on ait trouvé l'Homère national, n'est-ce pas la complainte, l'humble et populaire complainte qui, mieux que tous les genres nobles, sera digne d'exprimer le grand sujet? L'âme se fait petite devant ce déchainement de tourments et de misères. Une croix de bois, sur la tombe des sacrifiés. Et si l'on évoque leur mémoire, qu'on baisse le ton, qu'on parle simplement.

Avec quelle aimable et forte simplicité, révélant déjà un artiste, maître de ses moyens, Moreau nous conte l'histoire

de son revenant! Non point un de ces revenants à l'héroïsme tapageur et profitable, mais un humble qui parle peu, qui a connu le fond de l'humiliation et de l'anéantissement, qui a souffert plus que la mort, et qui, après avoir été enseveli sous les cadavres, comme le colonel Chabert de Balzac, est remonté au jour pour être enseli sous les vivants.

C'est cependant moins au roman balzacien que je songe, en lisant *le Fou*, qu'à *l'Enoch Arden* de Tennyson. Je ne demande pas à Moreau le souffle lyrique, les fulgurantes splendeurs de l'illustre poème, mais il ne pouvait traiter le drame avec plus de pathétique et plus de vérité. Il ne pouvait mieux s'y prendre pour intéresser nos cœurs à une tragédie humaine qui se déroule à travers des scènes de bistrot et n'a pour fond que cette morne tuerie, si peu propre à fournir des galeries à la Vernet, cette « guerre monotone, dont les paysages se superposent dans le souvenir, hallucinants et lamentables d'insignifiance ».

Au mois de juin 1918, un canonier-servant de 2^e classe d'un de nos régiments d'artillerie tombe, blessé, aux mains des Allemands. Ses camarades de batterie ont été enterrés par l'obus dans la sape. Il passe pour mort; on dresse son acte de décès. Il est devenu fou et, quand il revient en France, après la paix, il n'a plus aucune conscience de son existence antérieure. Il a oublié jusqu'à son nom. On l'interne dans un asile. C'est un abandonné, un pupille de l'Assistance, personne ne s'inquiète de lui. Pour toute famille, une femme, pas d'enfants.

Or, voilà qu'après six années, un beau jour, la mémoire lui revient. Les brumes du pauvre cerveau se dissipent. Il se retrouve, il s'appelle Casimir Létang, il était garçon de ferme dans les pays de l'Est. Qu'est devenue sa femme?

Elle est remarié avec un brave homme, ancien combattant. Ils ont un enfant et en attendent un second. Le portrait du disparu, du défunt, honoré et regretté, pend au-dessus de leur lit, entre sa croix et sa médaille. Et tout-à-coup, le disparu se montre, le défunt surgit du tombeau.

Je ne sais rien de plus émouvant que sa rencontre avec sa femme, avec l'enfant de l'autre, avec l'autre... Rien de plus grand que les simples mots qu'échangent ces simples, sous ce quinquet d'auberge, devant une table de cuisine, regardant leur vie, leur bonheur en miettes.

Que se passe-t-il, et comment cela finit, lisez le livre si vous voulez le savoir. Le disparu disparaît de nouveau, il retourne à son hôpital. Comme le pauvre marin de Tennyson attendait une voile à l'horizon, le pauvre soldat de Moreau attendra la grande relève.

So past the strong, heroic soul away.

Est-ce donc un héros, cet homme qui n'a fait que s'en aller, perdre tout et mourir?

Je ne vois décidément pas. Je vois seulement qu'il endure des souffrances héroïques et atteint à un degré sublime d'infortune. S'il agit peu raisonnablement, c'est qu'il lui reste peu de raison après ce qu'il a souffert. Et en eût-il eu davantage, il l'aurait sans doute perdue sous le coup de ce nouveau malheur. Enoch Arden, dont la tête ne s'est jamais dérangée, ne se risque même pas à réparer dans une maison où il avait pourtant un enfant à lui.

Le cas de conscience est discutable; le dénouement

(1) Bibliothèque du Hérisson, Malfère à Amiens, 1926.

romanesque est logique. Tel que nous le connaissons, si Casimir Létang n'était pas reparti, il aurait divorcé.

Ce qui donne, à mon avis, un nouveau prix à ce livre, c'est que les personnages en sont infiniment attachants. Il s'en faut qu'ils aient des âmes d'extraordinaire envergure, mais ils sont, si l'on peut dire, à la hauteur de l'âme qu'ils ont reçue. Ils n'ont pas reçu leur âme en vain. Ils répondent aux exigences de droiture et de bonté que comporte leur court horizon moral.

Aussi bien, n'aurai-je garde de reprocher à l'auteur de s'être montré mauvais casuiste. Il ne s'est point préoccupé de la situation canonique de cette femme qui reste avec un mari qu'elle sait, — ou plutôt, qu'elle devrait savoir — n'être pas légitime ; pas plus qu'il ne s'est soucié de nous apprendre si ses enfants feraient leur première communion. C'est qu'il lui a plu de choisir un milieu de pauvres gens, peu avancés dans les voies spirituelles. Et je l'en félicite. La situation est assez compliquée comme cela.

N'étant point critique par la grâce de Dieu, je consulte volontiers le jugement d'autrui. J'ai fait lire ce livre à beaucoup de gens. Chacun m'en donne son impression. Or, l'impression qui me paraît dominer, c'est que *le Fou* est un livre « de tendance » et presque un livre « de combat ».

« S'ils revenaient, les morts, tout de même est-ce qu'ils ne nous demanderaient pas des comptes ? » La tragique aventure de Casimir Létang semble n'avoir été imaginée que pour inspirer cette pensée au lecteur.

Là non plus je ne reprocherai pas à Morceau de s'être étendu, comme il l'a fait, sur les répercussions sociales de la guerre et le désarroi moral qu'elle a déchainé. Il s'y est pris fort habilement, déclamant très peu pour sa part, laissant parler ses personnages, notant ce qui se dit de nos jours et dépeignant ce qui se passe, en bon peintre de mœurs.

Le tableau n'est pas outré. Il y a au monde de l'égoïsme, de la méchanceté, de l'ingratitude ; il y a des infidélités et des trahisons ; il y a de felleuses dévotes qui empoisonnent la charité ; de tendres anticléricaux, acharnés contre les religieuses ; d'habiles économistes qui donnent du curé à manger au pays, faute de pouvoir lui donner mieux ; des sinistrés enrichis qui viennent spéculer dans les grands centres et aggravent la crise des logements ; des oisifs qui vont en pique-nique près des cimetières du front et laissent leurs bouteilles vides dans l'herbe.

Que les moralistes et les prédicateurs nous fassent rougir de ces tristes réalités, mais que les romanciers se contentent de nous faire rire ou pleurer avec leurs beaux rêves. Encore une fois je ne blâme rien. Je regrette seulement qu'une thèse « politique » détourne fâcheusement l'attention des côtés les plus intéressants d'une œuvre d'art.

Moreau a l'âme jeune et belle. Qu'il est touchant avec sa « reconnaissance des peuples » et ses anciens combattants qui prétendent être « les maîtres » ! Souffrez qu'un humaniste qui a tout perdu à la guerre, fors la tête, ne vous dise point ce qu'il en pense. Mais fussiez-vous vous en scandaliser, apprenez qu'il ne s'émeut pas plus des « injustices » de la guerre que de l'injustice de la tempête qui fit le malheur d'Enoch Arden.

Enoch, lui, m'émeut toujours aux larmes, et la fiction du

Fou me transporte. Bien des livres, ouvertement qualifiés de chefs-d'œuvre, m'inspirent moins d'admiration que ces trente pages qui décrivent le choc de ces trois pauvres cœurs. Il y a pour moi, dans ce livre, une nouvelle de génie et un excellent roman. Je le dis, et je regrette de ne pouvoir ajouter, comme mon ami René Johannet, que « j'engage » là-dessus « ma réputation de critique ». Je n'ai pas tant à risquer. Mais je le regrette, car je le risquerais.

PAUL CAZIN.

L'action sociale ouvrière des femmes catholiques⁽¹⁾

(Suite)

Organisation financière

En constatant le développement des organisations féminines et leur activité, on se pose naturellement cette question : comment toutes ces organisations vivent-elles financièrement ?

Nous ne donnons pas encore cette année, les budgets de nos divers secrétariats et organisations nationales et régionales parce que les renseignements qui nous sont parvenus sont incomplets. Il est toutefois prouvé que pour l'ensemble les budgets en recettes et en dépenses réunis s'élèvent annuellement à plusieurs centaines de milliers de francs.

Voici d'ailleurs l'économie de notre organisation financière : le secrétariat général et les secrétariats régionaux, organismes d'initiatives et de propagande doivent nécessairement prendre à leur charge les premiers frais de propagande et d'organisation de nos diverses institutions. Ils ont donc à faire de grands sacrifices financiers sans compensation immédiate : il faut d'abord que les œuvres vivent avant de pouvoir donner une contribution quelconque au mouvement général et régional.

Les fonds nécessaires aux secrétariats sont généralement recueillis en partie au moyen de dons, de recettes extraordinaires : souscriptions, conférences, vente, tombolas, etc., en partie par des subsides de certaines de nos œuvres économiques.

Quant aux organisations nationales dont les membres sont cotisants, elles vivent de leurs propres ressources ; c'est ainsi que nationalement, régionalement et localement, les Ligues féminines ouvrières vivent des ressources provenant de leurs cotisations. Il en est de même des syndicats, des organisations de jeunesse, des mutualités, etc.

Les institutions d'enseignement social aussi sont parvenues à créer les ressources nécessaires à leur fonctionnement régulier.

Quant à l'existence légale, il est à signaler que plusieurs de nos secrétariats sont constitués en Sociétés sans but lucratif et sont propriétaires de leurs immeubles.

Le secrétariat général notamment s'est constitué le 23 août 1924 en société sans but lucratif sous la dénomination « Action sociale féminine chrétienne de Belgique ». Il est devenu, en janvier 1925, propriétaire de l'immeuble situé boulevard Clovis, 75.

Il possède la majorité des parts de la société coopérative « La Maison de la Femme belge » (organisant les homes), qui est elle-même propriétaire de plusieurs maisons à Bruxelles.

Les œuvres de l'arrondissement de Bruxelles ont constitué la société sans but lucratif « Secrétariat social féminin de l'arrondissement de Bruxelles ». Cette société a acquis, le 22 mai 1924, les locaux situés rue des Eperonniers, 42 et 44.

Les immeubles occupés par les secrétariats de Liège et de Mons sont la propriété de deux de nos sociétés coopératives.

Le secrétariat d'Anvers est la propriété d'une société anonyme.

Le secrétariat de Bruges est la propriété d'une société sans but lucratif. Gand a loué un local.

Les secrétariats de Charleroi et de Namur, de Malines, Louvain, Turnhout, Courtrai, Iseghem, Ostende, Hasselt, Tongres, Winterslag, Grammont,

(1) Cf. *Revue catholique des idées et des faits* du 25 juin 1926.

Termonde ont un accord avec les secrétariats masculins dont ils occupent une partie des locaux.

Les ligues ouvrières du pays flamand ont constitué de même une société sans but lucratif qui est devenue propriétaire de la ville « Zonnebloem », à Nieuport-Bains.

Coordination et union des activités sociales.

Le secrétariat général féminin doit réaliser et réalise de plus en plus la *coordination et l'union de toutes les activités sociales* dont se compose le mouvement social féminin chrétien. Cette union se fonde d'abord sur une *unité morale* :

Unité de foi et de la morale catholiques dirigeant et ordonnant notre vie personnelle et sociale sous l'autorité de l'Eglise catholique.

Unité de direction dans une organisation hiérarchisée du mouvement ouvrier chrétien;

Unité d'une construction sociale chrétienne à laquelle les femmes doivent participer suivant leur rôle naturel et providentiel;

Enfin, *unité* dans l'esprit et la charité catholiques unissant les cœurs et les volontés, dans un travail commun pour établir une société où règne Dieu et qui le glorifie.

Cette *unité est organisée*. Elle se fait pratiquement par la *centralisation au Secrétariat général féminin* des Fédérations, Unions ou Centrales nationales et des différentes organisations sociales féminines spécialisées. C'est ainsi que se trouvent réunis au Secrétariat général :

1. La Fédération nationale des Ligues féminines ouvrières chrétiennes;
2. La Fédération nationale de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine;
3. Les services féminins des Mutualités chrétiennes;
4. La Commission intersyndicale féminine de la Confédération des Syndicats chrétiens;
5. La section des Infirmières catholiques;
6. La section des Œuvres de l'enfance;
7. La Centrale d'éducation professionnelle et ménagère;
8. La Fédération nationale des Cercles féminins d'études sociales;
9. Les Ecoles sociales nationales et régionales;
10. Le service de documentation et d'enquête;
11. La propagande générale.

Le mouvement social féminin chrétien élabore ses directives générales au *Conseil général des Œuvres sociales féminines chrétiennes de Belgique*. Celui-ci est composé des deux secrétaires générales; des secrétaires régionales flamandes et wallonnes, des déléguées (flamandes et wallonnes), des organisations nationales affiliées et des différents services nationaux du Secrétariat général. Ce Conseil général se réunit plusieurs fois par an, selon les nécessités et porte à l'ordre du jour de ses réunions le compte rendu des activités régionales, les décisions et initiatives à prendre au point de vue général.

Nous avons aussi récemment prévu l'adhésion au mouvement social féminin de groupes qui, sans faire partie de nos organisations ouvrières, seraient disposés à en admettre le programme et à collaborer à sa réalisation par les moyens dont ils disposent.

L'action du Secrétariat général féminin se *décentralise* dans les *Secrétariats régionaux* d'arrondissements dont l'action se décompose comme celle du Secrétariat général. Les *Secrétariats locaux* assument l'action locale, pratique et immédiate coordonnée par le Secrétariat régional.

La place de l'organisation féminine dans le mouvement ouvrier chrétien en Belgique.

Comme le rapport du Congrès de 1924 l'indiquait déjà, le mouvement ouvrier chrétien ne réalisera pleinement son but que si les femmes trouvent dans le mouvement social général, une forme d'organisation bien appropriée au rôle spécial qu'elles doivent jouer dans la société et la formation sociale qui doit leur être donnée en tant que ménagères, ouvrières, éducatrices et chrétiennes; c'est ce qui explique la nécessité du mouvement social féminin, son programme et son autonomie.

Donc, dans leurs rapports avec le mouvement ouvrier général, il faut assurer aux organisations féminines : un contact direct avec leurs membres par des réunions et des organisations spéciales; l'autonomie nécessaire dans leurs organisations spéciales; les ressources nécessaires; les avantages spéciaux capables d'attacher et de retenir la masse des femmes dans les cadres de l'organisation féminine; des garanties réciproques, d'une part pour le mouvement ouvrier, que les organisations féminines ne se séparent pas du mouvement général, d'autre part, pour les groupes féminins, que le mouvement ouvrier leur laissera leur autonomie légitime et leurs initiatives particulières; une représentation suffisante dans les organes sociaux mixtes (groupant des hommes et des femmes), syndicats, mutualités, ligues, etc.

Les institutions de prévoyance et les institutions économiques, à moins de nécessités locales, sont communes aux deux branches de l'organisation sociale générale, mais de telle façon qu'il puisse exister des sections féminines de mutualité, caisse d'épargne, de retraite, etc. Les organisations féminines ont droit à participer aux bénéfices des organisations économiques.

C'est en vue de cette jonction que nous avons, au cours de ces deux années, assuré sur le terrain pratique la collaboration entre les Ligues féminines ouvrières et la Ligue des travailleurs chrétiens notamment par la participation de déléguées du mouvement féminin général et des fédérations régionales, aux réunions du Conseil et des Conseils régionaux de la Ligue des T. C., par la participation aux Congrès nationaux et régionaux. Nos groupements féminins toutefois ne participent à aucune action politique électorale. Enfin deux déléguées des Ligues féminines ouvrières font partie de la Commission financière de la L. T. C. qui a créé une Banque ouvrière en accord avec laquelle toutes les caisses d'épargne de nos organisations féminines sont instituées.

Sur le terrain syndical, l'entente s'est opérée par la fusion de la Centrale « l'Aiguille » avec les Centrales du « Cuir » et du « Vêtement ».

Au point de vue mutualiste, notre service féminin des mutualités faisant partie de l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes, a collaboré avec lui pour la propagande dans les milieux féminins, pour l'organisation des services féminins des Mutualités et l'affiliation aux Caisses de retraite, etc.

Relations internationales.

Dans notre rapport de 1924, nous avons déjà signalé les rapports suivis que le secrétariat général entretenait avec les différents organismes féminins des autres pays. Depuis, le mouvement des relations internationales s'étant encore accentué, le secrétariat général a décidé de créer à cette fin un service spécial.

Celui-ci existe depuis novembre 1925. Il est chargé de fournir aux différents pays qui en font la demande, tous les renseignements concernant le mouvement féminin en Belgique. Il réunit la documentation sur les organisations étrangères nécessaire à notre action; il assume enfin toutes les correspondances relatives aux représentations du mouvement féminin dans l'Union internationale des ligues féminines catholiques et au sein de l'Internationale des syndicats chrétiens. Son principal développement est toutefois l'Union internationale catholique de travail social.

Il ne sera pas superflu de dire quelques mots de la participation du secrétariat général à ces trois formes d'activité internationale :

1° *L'Union internationale catholique de travail social* fut créée à l'initiative du secrétariat général des Œuvres sociales de Belgique. Une première réunion eut lieu à Milan, en octobre 1925; elle réunit les déléguées de 10 pays, qui décidèrent la création définitive de l'Union internationale catholique de travail social.

Cette union a pour but principalement d'étudier en commun, à la lumière des principes catholiques, les questions de doctrine et les questions pratiques que comporte le développement du service social; de faciliter les rapports entre les écoles sociales catholiques et de leur permettre de se connaître et de se rendre mutuellement des services pratiques; de promouvoir la création d'écoles sociales catholiques dans les différents pays.

Un bureau fut désigné à la Conférence de Milan. Il est composé de : M^{lle} Novo, directrice de l'École normale sociale de Paris, déléguée des Ecoles françaises; M^{lle} Offenbergh, directrice de l'École sociale d'Aix-la-Chapelle, déléguée des Ecoles allemandes; M^{lle} Regan, de l'École de service social de Washington, déléguée des Ecoles de langue anglaise et de M^{lle} V. Cappe, à qui fut confié le secrétariat de l'U. C. I. de T. S. Celui-ci a son siège pour un an au boulevard Clovis à Bruxelles. Le secrétariat continue un travail très actif, correspondance avec les écoles sociales catholiques, démarches pour la fondation de nouvelles écoles, réunions du bureau, préparation d'une section des auxiliaires sociaux, étude du programme des Ecoles sociales catholiques, etc. Un second Congrès aura lieu à Bruxelles les 16, 17 et 18 octobre prochains. Actuellement une vingtaine d'écoles sociales catholiques d'Europe et d'Amérique sont affiliées à l'U. C. I. de T. S.;

2° Dès 1922, le secrétariat général a donné sa collaboration à la Commission d'études du travail professionnel féminin, créée au sein de l'Union internationale des Ligues catholiques féminines.

En 1925 nos organisations demandèrent et obtinrent l'affiliation à l'Union internationale des Ligues féminines catholiques. Sept déléguées des Œuvres sociales représentèrent nos organisations au Congrès de Rome, et prirent une part très active aux travaux du Congrès : M^{lle} Baers fut élue comme membre du bureau de l'U. I. Celui-ci lui a confié la présidence de la Commission d'étude du travail industriel féminin, chargée de préparer une étude en vue du Congrès de 1927.

Des déléguées des Œuvres féminines de Belgique furent désignées comme membres des autres commissions d'études;

3^o Dès 1920, M^{lle} Baers a été cooptée par le bureau de la *Confédération internationale des syndicats chrétiens* pour y représenter l'élément féminin des différents pays, elle assista régulièrement aux réunions du bureau, elle prit une part active au Congrès de Lucerne en septembre 1925. Elle y pré-

senta un rapport d'enquêtes faites au sein des différentes confédérations, sur le travail salarié de la femme mariée. Elle présida notamment la conférence féminine internationale des ouvrières qui eut lieu avant ce congrès.

Victoire CAPPE, Maria BAERS.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Les mécomptes de l'école unique

Voilà sept ans déjà que les « Compagnons de l'Université » l'exaltent en France comme le triomphe de la justice et de l'égalité démocratique, elle y est même entrée dans la voie de quelques réalisations partielles, elle a franchi les frontières françaises et éveillé quelques échos chez nous, dans le monde des athénées, elle est mise à l'ordre du jour, mais il en est d'elle comme de tant d'utopies. Pleine de séductions aussi longtemps qu'elle reste à l'état de théorie dans la sphère de l'idéal, au contact des faits, elle n'apparaît plus que chimère.

On part d'une idée plus spécieuse que vraie : il y a dans la masse des enfants du peuple, à jamais exclus des humanités et des universités, une foule de talents en puissance voire de génies, que cette exclusion fera avorter. Quelle affreuse déperdition ! Quelle dissipation de valeurs qui ne seront jamais récupérées !

On conclut : Cette situation est intolérable, plus de parias parqués dans la caste primaire, tous égaux devant le collège et les universités comme devant l'école ! On en a fait des institutions privilégiées de bourgeois, il est temps que le peuple y ait accès ; quiconque porte sur le front le signe de l'intelligence, à quelque couche sociale qu'il appartienne, doit en trouver les portes large ouvertes.

Et, naturellement, on se tourne vers l'Etat. A lui d'abattre les barrières, à lui de faire tous les frais de l'enseignement moyen et supérieur, et pour tous, afin que personne n'ait à rougir de sa condition inférieure ; à lui d'indemniser les familles qu'il prive des ressources du travail de leurs enfants, de les dédommager « du manque à gagner ». A lui d'organiser, pour tout le pays, un enseignement dont il sera le maître, puisqu'il en assume toutes les charges. A lui de discerner les aptitudes des élèves et d'orienter leurs destinées. A l'Etat, et quel Etat ? césarien et jacobin, incombe l'exploitation universelle des richesses intellectuelles du pays. Il est l'instituteur, l'instructeur, l'éducateur de tous les citoyens.

Que devient dans ce système cerclé de fer la liberté de l'enseignement ? On répond, avec plus d'habileté, peut-être, que de sincérité : « Nous n'y touchons pas, nous n'établissons pas le monopole ». Vos écoles serviront de refuges aux élèves rebutés par l'Etat comme incapables d'une vocation supérieure, elles resteront le lot de ceux qui préféreront pour leurs enfants un collège payant. Il est manifeste, quelque illusion que nourrissent à cet égard, dit-on, un certain nombre de catholiques français, même haut placés, que l'enseignement libre résisterait difficilement à une concurrence aussi écrasante, la liberté périrait d'inanition et, pour être sournois et cauteleux, le monopole de fait n'en serait que plus malaisé et meurtrier.

Il n'y aurait plus féconde émulation entre les deux enseignements il y aurait oppression et, dans une société aussi profondément divisée de croyances et d'opinions que la nôtre, il y aurait criante injustice à étouffer les uns sous le poids des autres gorgés de toutes les faveurs budgétaires.

Il est extrêmement intéressant de constater que dans l'Eglise, en ce qui concerne les vocations ecclésiastiques et religieuses, le problème est résolu par la liberté et la charité. Dès qu'un enfant du catéchisme révèle des aptitudes et des goûts qui l'inclinent vers le sanctuaire, vers le sacerdoce ou les missions, le curé s'efforce, en s'éclairant de toutes les lumières, de pronostiquer l'avenir de ce petit élu et, si ses parents sont dénués de ressources suffisantes, de lui assurer la jouissance d'une bourse, par exemple d'une

de celles que fondent de plus en plus les amicales d'anciens étudiants, ou d'obtenir des réductions, ou d'intéresser autrement la charité. Le fait est que l'ascension des enfants du peuple vers la prêtrise, voire vers les plus hautes dignités de l'Eglise, fut toujours facilitée chez nous et de toutes manières. L'Eglise n'a pas attendu l'Ecole unique pour pratiquer cette noble démocratie, elle a su prendre de nos jours le fils d'un aubergiste de Riese, Sarto, pour en faire l'illustre Pie X.

Et tout l'ancien régime, si hiérarchisé qu'il fût, n'était pas cloisonné et fermé comme tant d'ignorants le prétendent. Dans tous les collèges des Jésuites, pour ne citer que ceux-là, l'externat était gratuit, l'internat, où l'on ne payait que le prix de la pension, non les études, était doté de nombreuses fondations. Dans l'article qu'il donna naguère à *l'Illustration*, le général de Castelneau le rappelait excellemment pour la France et nous pourrions en dire autant pour la Belgique : « Au célèbre collège Louis-le-Grand, d'abord nommé collège de Clermont » fréquentaient de petits circons de bottes, tout aussi bien que le petit Poquelin et le petit Arouet, le futur Molière et le futur Voltaire, tout aussi bien que les jeunes Colbert, tout aussi bien que les jeunes princes de Condé et de Conti. »

De nos jours encore, dans nos établissements, à peu d'exceptions près, comme l'Ecole abbatiale de Maredsous, qui a un recrutement particulier, enfants de la noblesse, de la bourgeoisie, grande et petite, fraternisent avec des enfants du peuple. J'ai vu bien souvent dans nos petits séminaires, le fils du châtelain dans la même classe que le fils du fermier et, naturellement, celui-ci l'emporter sur celui-là par son application au travail. La supériorité de l'intelligence primait celle de la condition sociale et la véritable égalité, celle des âmes devant Dieu, ne cessait de s'affirmer.

Je crois d'ailleurs que le mérite a su toujours percer et qu'il perce encore. Je suis très sceptique quant à ces innombrables génies, latents dans l'involute de la pauvreté et dont les ailes ne parviendraient pas à s'ouvrir.

Il est superflu d'indiquer les charges budgétaires qu'entraînerait la gratuité universelle, on a parlé de deux milliards annuels, pour la France, mais cette considération n'a guère de prise sur les prodiges que nous sommes, à qui quelques milliards de plus ou de moins ne disent plus rien du tout et que l'imminence de la faillite de l'Etat ne parvient pas à troubler dans aucune de nos habitudes dépensières.

* * *

Le point très intéressant, la pierre de touche du système préconisé, c'est la sélection. Il n'y a pas à dire, il faut à un moment donné, à un certain âge, opérer une discrimination dans cette masse d'élèves arrivés de partout et rassemblés avant le départ pour les études supérieures. Il ne peut être question de faire absorber par les humanités tout le contingent des primaires, il s'agit de démêler, de diagnostiquer pour pronostiquer. On réclame un fort barrage qui refoule les incapables, un triage qui laisse largement passer, non plus par l'humiliante aumône, non plus au compte-gouttes, mais de droit, de plein droit, écrit M. François Albert, tous ceux qui sont dignes de monter aux étages supérieurs de la bâtisse universitaire.

Or, c'est un spectacle curieux et dont M. François Datin, dans les *Etudes* du 20 juin, nous fournit le régal, les tenants de l'Ecole unique ont beau se débattre là-dessus depuis sept ans, ils ne parviennent pas à s'entendre, ils crient : sélection ! sélection ! et c'est toujours la confusion.

Qui dira devant le bambin de neuf ans, ou devant le grand gosse de onze ans, ou devant l'adolescent de quatorze : *Tu Marcellus eris*, tu seras médecin, avocat, juriste, botaniste,

ingénieur, physicien, astronome, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres?

Il faut une sélection. D'accord. A quel âge? *Tot capita tot sensus*. Pas trop tôt, vous allez bannir de l'instruction supérieure une foule d'enfants, à développement retardé, voire de petits cancre qui seront un jour d'excellents sujets. Ancien professeur, je suis heureux d'apporter ici mon témoignage. Combien sont déroutants les pronostics tirés même sur des élèves de rhétorique! J'ai connu en rhétorique des « queues de classe » qui ont fait merveille à l'Université, des forts en thème, des prix d'excellence qui furent des ratés de la vie, des modestes, un peu lents, n'arrivant qu'à des places médiocres dans les compositions et qui sont aujourd'hui des sommités scientifiques. La sélection même tardive les aurait impitoyablement rayés.

Nombreux sont les esprits qui tardent à secouer leurs ailes. Les succès de classe sont livresques, artificiels pour grosse part et ne fournissent pas la juste mesure de l'intelligence. Il y a le phénomène physiologique de la puberté, plus ou moins précoce ou retardée, qui vous répérait un adolescent et influence profondément son état intellectuel. Il y a la crise de l'éveil des sens qui, surmontée ou non, retentit dans tout l'être moral, le stimule ou l'engourdit.

Si vous faites de la sixième une année d'essai, avant d'aborder le latin, vous tronquez les humanités. Si vous retardez davantage la sélection, vous les mutiliez affreusement.

Je me hâte de dire cependant qu'une sélection serait infiniment désirable, si elle était possible, au seuil des études secondaires grecques-latines. Comme nous avons tous pâti dans les classes supérieures de ces élèves, demeurés étrangers à l'initiation grammaticale, à l'analyse, et avec lesquels il fallait, en commentant Démosthène ou Cicéron, Virgile ou Sophocle, retourner péniblement au rudiment! De pareilles « croûtes » alourdissent la classe, paralysent l'élan, découragent le maître et retardent les bons élèves. Le remède est dans des examens de passage, non pas réduits à de simples formalités, mais sérieusement sanctionnés, dont les décisions ne se seront pas cassées par le marchand de soupe qui veille en chaque directeur.

* * *

Comment opérer la sélection qui doit condamner les inaptes aux ténèbres extérieures, les rejeter à tout jamais du royaume de la lumière, pour l'ouvrir, au contraire, aux candidats des carrières libérales?

On est tout aussi partagé chez les tenants de l'École unique sur le mode que sur l'âge de cette opération de vie ou de mort. L'examen est bien brutal, la valeur intellectuelle ne se cote pas facilement, on ne peut, voyons, faire dépendre l'avenir d'un enfant, d'un jeune homme, du nombre de points obtenus dans quelques concours.

On cherche l'infaillible instrument. On croit l'avoir trouvé : c'est le *test*, le psychogramme, la fiche d'observations psychologiques déterminant les aptitudes, révélant surtout les variétés d'aptitudes, si l'enfant est du type abstrait ou du type pratique, s'il est adroit de ses mains, s'il a de la mémoire, s'il est tenace, s'il a de l'imagination, de l'invention, s'il est lent comme la tortue ou rapide comme le cerf.

Mais ne voilà-t-il pas que même sur le *test* on ne s'entend pas! Il dit beaucoup de choses, il ne dit pas l'essentiel, peut-être, il est muet ou à peu près sur la réelle valeur de l'intellect, sur la valeur des aptitudes constatées, leur permanence chez l'adulte. Or, il s'agit avant tout de déterminer la carrière vers laquelle il faut orienter l'élève, il faut tirer son horoscope et à coup sûr. Et à qui confier le maniement de cet instrument délicat? A des spécialistes de la psychologie ou aux simples instituteurs?

Devant toutes ces difficultés, le bon sens ne perd pas ses droits. Il s'est rencontré à Paris, un certain M. Papillon, directeur d'école publique qui a l'heureuse inspiration de classer ses élèves en trois catégories, A, B et C d'après les tests Binet-Simon. Il place dans A les réguliers, dans B les esprits plus lents, fait monter A, fait revoir par B deux années de suite le même programme. Il met en C les anormaux récupérables. De cette façon, 7 à 8 % des effectifs primaires passent de plain-pied en sixième latine dûment adaptés.

Mais, comme l'observe M. Datin, si c'est cela l'École unique, il ne fallait pas crier si fort, ni monter une pareille machine de guerre. Dans son dernier rapport du budget des sciences et des

arts, M. Th. Gollier, s'appliquant au problème de la récupération des 60 % d'arriérés qui peuplent nos écoles, avait parfaitement mis en lumière la nécessité d'opérer cette sélection pour assurer l'équilibre de l'enseignement primaire et sauver l'avenir de l'intelligence en notre pays. Il préconisait aussi l'usage des tests, sans exclure d'ailleurs tous autres moyens d'investigations, fortifiant la pédagogie traditionnelle par les données de la nouvelle technique.

Par la généralisation de cette méthode, l'école primaire préparerait pour l'enseignement secondaire un choix d'élèves et faciliterait même l'accession plus lente des moins bien doués.

* * *

Nous n'acheverons pas ces considérations sans faire remarquer l'immense péril de déclassement qu'il y aurait à entraîner vers les carrières libérales déjà si encombrées une foule de sujets que l'on détournerait du monde ouvrier et du monde rural où une cité aussi est réclamée.

En dernière analyse, l'École unique ne résout pas le problème de l'éducation nationale et démocratique. Elle aboutit à la dilapidation des deniers publics, à une sélection précoce, prématurée et arbitraire des jeunes collégiens, à l'universel déclassement par l'universelle attirance des carrières libérales. Elle consacre l'omnipotence de l'État dans un domaine où la conscience ne peut abdiquer. L'École unique, c'est l'asservissement des intelligences à l'État. Elle n'aura jamais raison chez nous de la liberté d'enseignement.

J. SCHYRGENS.

Auguste Cochin et l'interprétation « sociale » de la Révolution

L'Académie Française vient de décerner le Grand Prix Gobert, sa plus haute récompense pour travaux d'histoire, à une œuvre posthume d'Augustin Cochin. Nous reproduisons ici le très bel article que M. René Gillouin écrit à cette occasion dans le Figaro.

Il y aura dix ans le 8 juillet que le capitaine Augustin Cochin tombait comme un héros et mourait comme un saint au calvaire de Hardecourt-aux-Bois. Une admiration et un regret universels accueillirent cette fin sublime, qui revêtait la grandeur d'un sacrifice non seulement accepté, mais recherché, car Augustin Cochin, quatre fois blessé déjà et le bras gainé dans un plâtre, avait largement gagné, à vues humaines, le droit de quitter le champ de bataille et de regagner son cabinet de travail.

Bien rares cependant furent ceux qui purent mesurer alors l'étendue de la perte que venait de faire la haute pensée française. Augustin Cochin, en effet, n'était connu à cette époque que comme l'auteur d'une monographie très fouillée sur *La Campagne électorale en Bourgogne en 1789*, et d'un vigoureux et brillant opuscule, né d'une polémique avec M. Aulard, sur *La Crise de l'histoire révolutionnaire*, qui autorisaient, il est vrai, les plus belles espérances; mais seuls ses amis savaient qu'il ne projetaient rien de moins qu'une grande histoire de la Révolution, dont il avait déjà arrêté le plan et les idées directrices, dégrossi les matériaux et posé très avant certaines parties. *Pendet opus interruptum...* L'ouvrier ne devait pas terminer son ouvrage, mais son immense labeur n'aura point été perdu. Les soins pieux de sa famille nous livrent un à un les fragments, achevés ou ébauchés, du vaste édifice qu'il avait entrepris. Ça été d'abord, en 1920, le recueil d'études sur *Les Sociétés de pensée et la démocratie*, suivi du premier volume des *Actes du gouvernement révolutionnaire*, qui en compteront quatre. Ça été ensuite, en 1924, l'admirable discours sur *La Révolution et la libre pensée*; ce sont aujourd'hui les deux volumes sur *Les Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, auxquels l'Académie française, par une juste consécration, vient de décerner une des plus hautes récompenses dont elle dispose, le grand prix Gobert.

Ainsi se dévoilent progressivement les grandes lignes d'une œuvre magistrale dont ce n'est pas trop de dire qu'elle renouvelle entièrement, sur un point capital, l'histoire et la philosophie de la Révolution.

* * *

La découverte proprement historique d'Augustin Cochin, c'est le rôle joué par les *Sociétés de pensée* dans la préparation du mouvement de 1789 et plus généralement dans la genèse de l'esprit révolutionnaire.

Ce n'est pas à dire, bien entendu, que nul historien avant lui ne se fût avisé de ce rôle et de son importance, mais aucun n'en avait, comme lui, mesuré l'ampleur; aucun surtout n'avait su comme lui, mesuré l'ampleur; aucun surtout n'avait su comme lui dégager les lois nécessaires auxquelles ces sociétés obéissent du seul fait de leur existence, et les conséquences nécessaires de ces lois, tant au temporel qu'au spirituel.

Innovation, assurément, mais combien justifiée par le mouvement général de l'esprit moderne! L'histoire s'est renouvelée au cours du dix-neuvième siècle au fur et à mesure de l'apparition des sciences positives, qui lui ont fourni sur l'homme des clartés nouvelles. Elle a été ethnologique avec Augustin Thierry et Gobineau, économique avec Karl Marx et Jaurès, psychologique avec Taine; elle est sociologique avec Augustin Cochin, non pas, il est vrai, à la façon de Durkheim, et on trouvera sous la plume d'Augustin Cochin la critique la plus juste et la plus sévère de la sociologie sans âme que Durkheim a prétendu instaurer sous prétexte d'objectivité scientifique, mais dans l'esprit de Le Play, qui beaucoup mieux que Durkheim, peut revendiquer le titre de fondateur de la sociologie positive.

Or, l'application de la méthode sociologique devait conduire Augustin Cochin à l'éclaircissement d'un problème que Taine avait parfaitement posé, mais insuffisamment résolu. On sait que ce qui avait surtout frappé Taine dans l'esprit révolutionnaire, c'était son caractère *irréal* et *abstrait*, et on sait aussi que Taine invoquait pour en rendre compte les influences combinées de l'esprit classique, de la science positive et de la vie de salon. Le caractère théorique et lui-même abstrait de cette explication est évident, et la critique en a été trop souvent faite pour qu'Augustin Cochin ait jugé utile d'y revenir; il a fait mieux: à l'admirable psychologie tainienne du Jacobin, qui subsiste tout entière, il a fourni la base qui lui manquait en instituant la *sociologie du phénomène révolutionnaire*.

Il faut lire dans le texte même, car elle est d'une plénitude et d'une concision qui défient le résumé, la lumineuse et puissante analyse au fil de laquelle Augustin Cochin expose comment et pourquoi l'esprit révolutionnaire a pris naissance au sein de ces groupements, encore mal connus dans leurs origines, qu'on voit apparaître et tout de suite pulluler vers le milieu du dix-huitième siècle: les Sociétés de pensée, à la fois agences de nouvelles et cabinets de lecture, sociétés d'encouragement au « patriotisme » et bureau d'esprit public. Avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, Augustin Cochin montre qu'étant des unions *pour la vérité* et non *par la vérité*, ces sociétés, du seul fait de leur constitution, véritable attentat aux conditions dans lesquelles seules peuvent s'élaborer une pensée vivante, une morale réelle, se condamnent et condamnent le public qu'elles formeront à envisager toutes choses du point de vue idéologique, abstrait, virréel.

Il montre encore qu'à mesure qu'elles étendent leur empire, ces sociétés instituent une sorte de pouvoir tellement nouveau que depuis son apparition, suivant une vue déjà indiquée par Ostrogorski, mais qui prend chez Augustin Cochin une profondeur singulière, il faut renoncer à l'ancienne et classique division des régimes en Monarchie, Aristocratie et Démocratie, pour lui substituer la distinction des régimes personnels — ceux où le pouvoir est responsable, déclaré et nominal, qu'il soit d'ailleurs autocratique ou démagogique, — et les régimes impersonnels, — ceux qui sont gouvernés par les Sociétés, par la Machine, anonyme et impersonnelle.

Il montre enfin que chaque progrès du gouvernement des Sociétés, qui promet un affranchissement nouveau, apporte en réalité une servitude nouvelle, que la pensée socialisée, qui se pare du nom de *Vérité*, c'est en fait la *servitude intellectuelle*, que la volonté socialisée, qui se réclame de la *Liberté*, c'est en fait la *servitude morale*, et que le socialisme, sous le nom de *Justice*, réalise en fait, par la socialisation des biens, la *servitude matérielle*.

Une triple servitude, voilà à quoi aboutissent en dernier ressort, sous le signe de l'abstraction et de l'irréalisme, par la domination des petites sociétés qui se créent à l'intérieur de la grande et qui prospèrent à ses dépens comme un cancer sur un organisme, les ambitieuses formules libératrices, égalitaires et fraternelles dont se sont grisés nos grands-parents. Et l'expérience du cartellisme

français, complétée par celle du sociétésisme russe, fournit, n'est-il pas vrai, à ces vues prophétiques une éclatante vérification.

* * *

Les représentants sorboniques de l'histoire officielle de la Révolution, fort gênés par l'œuvre d'Augustin Cochin, ont essayé de la discréditer en refusant à son auteur le titre et la qualité d'historien. A combien d'entre eux n'ai-je pas entendu répéter comme un refrain: « Augustin Cochin? Un philosophe, mais il ne savait rien en histoire. » Les deux volumes sur les *Sociétés de pensée et la Révolution en Bretagne*, avec leur merveilleuse richesse documentaire, arrivent à point pour réduire à néant cette imputation. Il faudra que ces Messieurs en prennent leur parti; les idées générales, si neuves et si profondes, d'Augustin Cochin, éclairent et expliquent les faits, mais c'est précisément parce qu'il les a conçues au cours de longues et passionnées recherches d'archives, au contact des faits, et en quelque sorte sous leur dictée. Et il faudra bien aussi qu'ils admettent la possibilité, en en constatant la réalité, d'un historien qui est en même temps un philosophe, et, pis encore, un chrétien, et chez qui ni la philosophie ne nuit en rien à l'objectivité de l'observation, ni la foi n'entrave en rien la liberté de la pensée, mais au contraire ces diverses fonctions, opérant chacune dans son ordre, concourent harmonieusement à l'élaboration d'une des plus larges et des plus hautes synthèses dont puisse s'enorgueillir la pensée française,

René GILLOUIN.

TURQUIE

La fin des Janissaires

Le 16 juin 1926, tout juste un siècle s'est écoulé depuis la suppression des fameux Janissaires turcs. Ajoutons qu'il faut entendre ici ce mot de « suppression » à l'orientale, c'est-à-dire dans un sens strictement littéral!

La *Koelnische Zeitung* a consacré à cet anniversaire *sui generis* une intéressante étude.

Vers l'an 1325 les Turcs, dans leur irrésistible avance contre l'empire de Byzance, avaient déjà atteint les rives de la mer de Marmara. En Asie l'empire avait été réduit aux provinces de Brousse, de Nicée et de Nicomédie: tout le reste de l'Asie Mineure, à l'exception du petit empire de Trébizonde et du royaume d'Arménie, était aux mains de l'envahisseur. Alaeddin, fils d'Osman, fondateur de la dynastie qui porta son nom, devait succéder à son père en 1326; il préféra renoncer au trône en faveur de son frère le belliqueux Orkhan, lequel le nomma son vizir. Cette intervention des rôles contribua grandement à la gloire du peuple turc. Ce fut Orkhan qui créa ces Janissaires qui cinq siècles durant constituèrent le noyau de l'empire turc et portèrent au loin la terreur qu'inspiraient leurs étendards qu'ornaient des queues de cheval.

Yéni-tchéri veut dire en turc « nouveaux soldats ». Tout d'abord ils se composaient de volontaires. Plus tard le système de recrutement se modifia. Les sultans voulaient épargner le sang turc, et en même temps lui infuser du sang étranger. Une loi prescrivit qu'un certain nombre de jeunes gens chrétiens de bonne famille arrivés à l'âge de dix-huit ans devaient être livrés tous les ans à un fonctionnaire spécial nommé à cet effet. Que de larmes cette loi terrible — le *Dewschurmeh* — n'a-t-elle pas fait verser! Le *yéni-tchériağa* — le fonctionnaire en question — faisait lui-même le tour des familles. Avec une impeccable courtoisie il félicitait les parents d'avoir de beaux fils et leur disait la joie qu'il éprouverait à voir entrer ces fils dans le corps des janissaires. Souvent le père répondait à l'*Ağa* qu'à son très vif regret, les jeunes gens en question avaient disparu de la maison paternelle sans laisser de traces. A quoi l'*Ağa* répliquait à son tour, toujours avec la même exquise politesse, que s'ils ne se présentaient pas chez lui, l'*Ağa*, dans le courant d'un mois, les peines prévues par le *Dewschurmeh* devaient être appliquées... La menace amenait le plus souvent le résultat désiré.

Les jeunes gens ainsi enrôlés — des volontaires venaient fréquemment se joindre à eux — commençaient par recevoir un nom musulman. Christo d'Elbassan, en Albanie, devenait Youssouf;

et pour le distinguer d'autres Youssoufs on l'appelait, par exemple, Youssouf Tokmak (« le Marteau »), si son père avait été forgeron. Arrivé d'Albanie à Constantinople on le faisait entrer à l'école des recrues d'Adjémi Olan.

Il y passait six ans à apprendre le métier des armes, après quoi il avait l'honneur insigné d'être versé dans l'*Odjak* (corps) des janissaires et d'orner sa tête de l'*uskouf*. Inutile d'ajouter que converti, tout au moins extérieurement, à la religion musulmane, il invoquait trois fois par jour le saint nom d'Allah et celui de Mahomet. Il prêtait serment d'obéir à ses chefs jusqu'à la mort. Certains de ces jeunes gens restaient attachés au fond de leur cœur à leur pays d'origine et à leur famille; chez le plus grand nombre peut-être ces sentiments se volatilisaient avec les années.

Lorsqu'il eût formé le corps des janissaires, le sultan Orkhan ne se contenta pas de lui assurer de notables avantages matériels: il lui promit encore — le ciel. Hadji Bektach, un cheik vénéré, qu'une réputation de sainteté auréolait, bénit solennellement les premiers guerriers. Il fit plus. Il fonda un ordre religieux spécialement à l'usage des janissaires: celui des *Mewlewi Bektach*. Ces derviches partageaient au cours des siècles leur bonne comme leur mauvaise fortune et eurent la consolation de partager aussi — en partie tout au moins — la destinée ultime de leurs amis.

En souvenir du saint homme qui avait béni leurs premiers pas, les *Yenitchéri* portèrent sur leur turban un morceau de feutre, censé avoir fait partie d'une des manches d'un vêtement de Hadji Bektach. Ils portaient aussi sur leur turban une cuillère à pot. Les titres de leurs chefs n'étaient pas dépourvus de quelque originalité: le principal s'appelait *tchorbadji badji*, du mot *tchorba* qui veut prosaïquement dire « soupe »; puis venait l'*Akhitchi badji* (littéralement « cuisinier en chef »), le *sakka bachid* (« chef des porteurs d'eau »), etc. L'origine de ces titres étranges doit vraisemblablement être cherchée dans ce fait que, en créant le corps des janissaires, Orkhan avait déclaré qu'il les considérerait désormais comme sa famille et subviendrait à tous leurs besoins. Nous verrons plus loin la façon originale dont cette parole fut tenue par Mahmoud II.

Il n'y eut jamais de cavalerie janissaire; plus tard cependant un certain nombre de bouches à feu furent attachées à ce corps d'infanterie d'élite. Ce qu'on appelle aujourd'hui « unité tactique » était constitué par le *beuluk* qui comprenait 150 hommes.

Bien avant que leur organisation eût été poussée très loin, les janissaires se montrèrent bons soldats: après Brousse et Nicée vint le tour de Nicomédie, aujourd'hui Ismid sur la mer de Marmara; puis les Dardanelles étaient franchies d'un bond et « la queue de cheval » flottait au gré des vents à Gallipoli. Non seulement le corps des *Yenitchéri*, mais les élèves des écoles préparatoires prenaient part à la guerre et récoltaient dès lors quelques lauriers et un notable butin. Le sultan nourrissait tout ce monde, le comblait de faveur, le châtiait aussi parfois.

Des liens étroits de camaraderie se nouaient. Le passé était de plus en plus oublié: il était bien rare qu'un janissaire émérite daignât rentrer dans son pays d'origine.

Peu à peu cependant l'indiscipline commençait à pénétrer dans les rangs des janissaires. Ceux-ci ne cherchaient plus parfois à dissimuler leur mécontentement, à ce point qu'une garde spéciale, dite des *balladjis* (littéralement « hommes à haches ») fut formée qui avait pour objet de défendre le souverain régnant contre un coup de main possible des janissaires. Cette garde avait pour chef S. A. le *Kyslar-Aghassi*, autrement dit le grand eunuque.

Les appréhensions du commandeur des croyants étaient d'autant plus fondées que peu à peu une coutume s'établit qui voulait que chaque sultan en montant sur le trône distribuât aux *Yenitchéri* de riches dons. Osman II répartit entr'eux, lors de son avènement trois millions de ducats d'or. Mais le nouveau sultan voulut prendre des mesures rigoureuses contre les « humides », de ce temps-là. Les janissaires bien que devenus musulmans de gré ou de force ne nourrissaient apparemment pas de sympathies excessives pour la « Prohibition » turque, aussi s'opposèrent-ils aux projets de leur auguste maître. En fin de compte une rébellion ouverte éclata au cours de laquelle plusieurs têtes de hauts dignitaires tombèrent, dont celles du grand visir et du mâle *Kyslar-Aghassi*. Osman II lui-même finit par être étranglé aux Sept-Tours après une résistance désespérée et ses meurtriers envoyèrent galamment une de ses oreilles à sa mère, la Valideh. On était loin du temps d'Orkhan qui s'était fait inscrire lui-même comme janissaire et venait tous les mois toucher régulièrement sa solde!

Les janissaires existèrent deux siècles encore après cette tragédie. Le jour vint où les frontières de l'immense empire turc commencèrent à se rétrécir. Et ce qu'il perdait il ne le récupérait plus (notre époque a vu, si je ne me trompe, les seules exceptions que cette règle comporte: Kars et Ardahan perdus en 1878, réannexés en 1918, Andrinople et la Thrace Orientale recouvrées après le triomphe de Kémal sur les Grecs.

Lorsque l'insurrection hellène eut éclaté, les *Yenitchéri* ne purent en venir à bout et ce fut Ibrahim, le fils de Méhémet Ali l'Égyptien, qui, avec une armée organisée à l'européenne, entreprit des opérations contre les « rebelles », que l'intervention anglo-franco-russe devait sauver.

Cependant, à Stamboul, un homme énergique et clairvoyant — implacable aussi — occupait le trône d'Osman et d'Orkhan depuis 1808. Instruit par l'exemple égyptien, il se dit que la Turquie devait avoir, elle aussi, une armée européenne. Quant aux janissaires, c'était pour le moins, une arme à double tranchant et peut-être pire encore. Mahmoud II pesa longuement ses projets: il y allait de sa tête. Le grand visir, le gouverneur général des provinces d'Anatolie (Cheikh ul Islam, Asie Mineure), le grand mufti, enfin Mohammed Djâlaledin, l'*Agha* des janissaires: tels furent les personnages que Mahmoud initia à ses plans d'abolition de l'œuvre d'Orkhan. En attendant, on permit aux *Yenitchéri* de piller la population pacifique: ces pillages créaient un état d'esprit favorable aux intentions que caressait celui qui allait bientôt devenir le grand *Saigneur*... Des troupes nouvelles étaient organisées, on enleva aux janissaires leur artillerie, mais ceux-ci commençaient à s'agiter: on parlait d'entrôler ceux d'entr'eux qui le voudraient dans l'armée nouvelle et de renvoyer le reste dans leurs pays d'origine. Mais les *odjaks* ne l'entendaient pas de cette oreille: ils voulaient garder leur situation privilégiée et n'entendaient rien y changer. Les bruits qui les inquiétaient se précisèrent en mai 1826. Les janissaires s'agitèrent de plus en plus: ils parlaient de faire une pyramide des têtes des mauvais conseillers du sultan et peut-être d'y ajouter la sienne au sommet.

Le 12 juin une réunion des hauts fonctionnaires gagnés par le sultan à sa cause eut lieu à la mosquée de Sélim. Le grand mufti fit connaître par *jetva* arme semblable à ce sabre de M. Prudhomme qui lui permettait de soutenir le gouvernement et, au besoin de le combattre: une *jetva* déclarait, en 1909 déposé Abdul-Hamid II, pour ne citer que ce seul exemple — que la création d'une nouvelle armée n'avait rien de contraire aux prescriptions du Coran et engageait tous les bons musulmans à se soumettre, aux sages et augustes volontés du Padichah. Mais les janissaires restaient inébranlables. Pourtant les indices fâcheux — à leur point de vue — se multipliaient: d'une part les nouvelles troupes affluaient dans la capitale, de l'autre les officiers supérieurs des janissaires les avaient prudemment abandonnés.

Quelques jours se passèrent. On pilla de fond en comble la maison du grand-visir, puis on y mit le feu.

Ce fut au tour de Mohammed Selim de s'enflammer et de précociser les mesures les plus rigoureuses. Dans la nuit du 16 une réunion secrète eut lieu sous la présidence du sultan, vraisemblablement dans la mosquée d'Achmédiéh. Le texte d'un décret déclarant les *odjaks* supprimés, énumérant leurs méfaits (quand on veut tuer son chien...) et faisant appel à tout « le peuple de Mahomet », à tous les serviteurs de la monarchie ottomane, à tous les officiers, à tous « les défenseurs et amis de la religion et de la gloire » était arrêté dans cette réunion. Il fut lu dans les mosquées la nuit même.

Le lendemain Mahmoud II faisait déployer l'étendard sacré et occuper par l'artillerie, les nouvelles troupes, des étudiants et des civils armés accourus en foule les voies d'accès aux casernes des janissaires, situées là où se trouve aujourd'hui le marché aux viandes (Et meidan). Il n'y a pas dans ce quartier de la ville de grand espace. Rien que des ruelles étroites et tortueuses et de petites places.

La lutte s'engage. Les janissaires — ils sont de 20 à 21 mille — déchargent leurs arquebuses; Mahmoud ordonne de leur répondre par le langage du canon. Les combats durent toute la journée. Les janissaires privés de leurs officiers n'en font pas moins trembler plus d'une fois le sultan et son entourag, mais vers le soir ils faiblissent. Alors le massacre commence impitoyable. Il dure toute la nuit. La populace s'en mêle comme de raison, achève noblement les blessés, fait payer bien cher aux vaincus les exactions d'antan.

Ce qui survit est banni en Asie Mineure, car le Sultan ne veut

pas d'eux dans l'armée commandée par des Egyptiens qu'il a organisée. Cette armée, notons le, aura bientôt à faire ses preuves contre les Russes. Elle succombe après avoir lutté avec courage, et une paix signée à Andrinople (1829) libère la Grèce ou plutôt une partie de la Grèce.

Les nombreux *Odjaks* se trouvant en Anatolie sont frappés à la nouvelle de la boucherie d'une terreur telle qu'ils n'offrent aucune résistance sérieuse. On les dissout; beaucoup de soldats s'enrôlent de leur plein gré dans la nouvelle armée.

Cependant Mahmoud II a encore un compte à régler. Les janissaires ne sont plus, mais restent leurs fidèles amis, les *Mewlewi Bektach*. On ferme leurs couvents, on en expulse les derviches, pour plus de sûreté on coupe la tête aux cheikhs, leurs chefs.

Enfin, nouvel Erostrate, Mahmoud II interdit sous les peines les plus sévères — de parler des janissaires. Chose étonnante, il y réussit à ce point que la plupart des habitants du quartier où eut lieu le massacre n'en ont gardé nul souvenir. Tout est oublié : la tragédie horrible du 16 juin 1826, comme les victoires d'autrefois. Le temps et l'interdiction du commandeur des croyants ont passé par-dessus et ont fait table rase de celles-ci comme de celle-là.

Vanitas vanitatum.

Comte PEROVSKY.

MEXIQUE

La résistance catholique.

La persécution mexicaine continue à dérouler ses douloureuses péripéties. Le gouvernement donne, un à un des coups de butoir : Paroisses particulières, maisons d'éducation, évêques, nonce subissent tout à tour l'assaut; et chaque fois s'élève, comme un écho, le cri de la conscience religieuse, renforçant la protestation chrétienne d'un argument plus adéquat à l'ennemi, mieux *ad hominem* : l'indignation irrésistible des citoyens réputés libres d'un pays censé moderne.

L'épiscopat persiste dans la rigidité de la ligne de conduite qu'il s'était tracée dès le début et que le Pape a solennellement confirmée. Il use de toutes les ressources de la résistance passive mais ne la dépasse pas. Il entend surtout garder intacte la liberté de langage pastoral. Quel magnifique usage ces évêques en font! Leur voix n'est pas près d'être épuisée, leurs foudres loin d'être éteintes. Et rien n'irrite davantage les sbires du gouvernement « rouge » que cette intégrité d'âme. Elle leur fait perdre l'habileté. On a lu dernièrement, ici, la solennelle protestation de l'évêque d'Huegutla. Pareille indépendance ne pouvait demeurer sans un camouflet en riposte. Lasses d'user envers lui de vexations courantes, de l'accabler d'affectations d'ironie et de dédain, les autorités ont fini par recourir aux grands moyens contre Mgr Mauriquez. Elles l'ont consigné et placé des gardes aux portes de ses chambres.

Cette valetaille espérait-elle ainsi museler l'épiscopat? Sans doute, l'évêque d'Huegutla ne répand plus aussi aisément ses sentiments au large : à l'instant même où, au nez de ses géoliers, il allait donner copie à la presse du décret de consignation qui le frappait, un coup de main lui en arrachait brutalement l'original. Mais l'épiscopat ne se tint par pour battu. Il faudra qu'on baillonne, une à une, leurs bouches consacrées pour que l'indignation des pasteurs du Mexique cesse de retentir sur le monde. Quant aux violences contre Mgr Mauriquez, elles ne furent pour eux qu'un stimulant de plus. A peine ces outrages étaient-ils connus que, le 28 mai, le comité épiscopal, porte-voix de tout l'épiscopat mexicain, envoyait au président de la République, sous la signature de l'archevêque de Mexico, une protestation nouvelle.

On jugera par la réponse du général Calles de la grossièreté des gens avec lesquels les libertés catholiques sont, là-bas, aux prises. On verra s'il est sage d'espérer d'eux l'amen.

« Monsieur, riposte le président, en date du 2 juin, j'ai pris connaissance de votre lettre du 28 mai, laquelle, avant de me parvenir, avait été par vous communiquée à la presse. Ce fait me convainc que vous n'avez d'autre dessein que de provoquer une agitation et de créer une pression à l'encontre des mesures prises par le gouvernement fédéral pour appliquer la loi. Vous vous trompez absolument de voie; sachez, une fois pour toutes, que, ni l'agitation que vous prétendez soulever à l'intérieur du

pays, ni aucune démarche que vous feriez en ce sens ne sera capable d'ébranler la ferme volonté du gouvernement de faire exécuter strictement la loi suprême de la République. Si vous voulez éviter vous-mêmes des difficultés et, de la sorte, en épargner au gouvernement, votre seule ressource est de vous soumettre aux injonctions de la loi; une fois pour toutes encore, je répète tout acte de rébellion dans l'accomplissement des prescriptions légales et d'irrespect à l'égard des autorités chargées de les faire observer, sera châtié sans considération d'aucune espèce. La situation dans laquelle se trouve l'évêque d'Huegutla est la conséquence de ses propres actes, de son attitude hautaine et de son manque de déférence envers l'autorité et les lois; dans ce cas, et dans tous ceux qui se présenteront encore, on agira de la même manière, sans qu'aucune influence intérieure ou extérieure puisse modifier l'attitude du gouvernement de la République.

» Agréé..., Plutarque-Elie Calles. »

Quelques jours plus tôt, le même Plutarque-Elie (peut-on profaner davantage de pareils prénoms qu'en les faisant souscrire à des bavures comme on vient d'en lire?), Plutarque-Elie Calles, dis-je, se voyait asséner, par l'ensemble de l'épiscopat, une autre déclaration vengeresse. C'était, le 18 mai, au lendemain de l'expulsion du délégué apostolique, Mgr Caruana, *El Pais* nous en rapporte le texte intégral dans son numéro du 19.

Les évêques y rappellent la mauvaise foi persistante du gouvernement à l'égard des représentants successifs du Saint-Siège. « Elles sont du domaine public, disent-ils, les lettres du 5 septembre 1924 et du 25 octobre suivant, respectivement de S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et de M. Barin Sacuz, secrétaire aux Affaires étrangères de M. le président Alvaro Obregon. De commun accord, ces lettres stipulaient la manière selon laquelle serait admis un délégué apostolique au Mexique elles contenaient promesse, de la part du gouvernement, de ne l'expulser en aucun cas, mais, si un conflit venait à survenir, de demander au Saint-Père même l'éloignement du délégué, ainsi que le certifie S. S. Pie XI, en sa lettre du 2 février 1926, à l'archevêque de Mexico et aux autres prélats de la République. S. Exc. Mgr Joaquim Serafin Cimino, délégué apostolique, n'a pu rentrer au pays parce que, à l'improviste, le gouvernement manqua à sa promesse. »

« Cette fois, ajoutent les évêques, l'offense revêt un caractère plus grave, puisque, selon les déclarations de la secrétairerie de l'Intérieur, reproduites par la presse du 16 courant, parfaitement convaincu que S. Exc. Mgr. le Délégué a observé les lois à son entrée dans le pays et durant son séjour, et que son attitude fut entièrement satisfaisante, le gouvernement n'en a pas moins pris la décision à laquelle le Délégué ne s'exposait en rien, de l'expulsion. »

Par ce parjure, le cabinet mexicain espère-t-il distendre les relations des évêques avec le Pape? Effiet à rebours, Messieurs! « C'est notre devoir sacré, devant vous, devant la nation, devant le monde entier, insistent les évêques, de protester en termes irrévocables de notre attachement au Souverain Pontife, dont la sagesse nous régit par la volonté de Dieu, et avec l'assentiment du monde civilisé... De nouveau, Monsieur le Président, nous vous prions de prendre en considération le profond chagrin que cette décision cause à l'immense majorité du peuple mexicain. Que le gouvernement se tienne pour dit que, si son intention, en provoquant l'expulsion répétée de Délégués apostoliques, est de relâcher et, si possible, de rompre les liens traditionnels de l'Eglise du Mexique avec Rome, en vérité, chaque douleur nouvelle est pour nous un lien nouveau d'amour et d'union avec le Siège éternel de Pierre. »

La série de ces cris de détresse et d'héroïque énergie n'est pas close. Le ministre de l'Intérieur, Adalbert Tejeda, l'un des chefs traqueurs de l'Eglise mexicaine, ne vient-il pas d'annoncer la prescription d'un serment constitutionnel du clergé, qui sera établi dans la prochaine loi d'application du fameux article 130? En d'autres termes : Abdiquez toute votre dignité, et je vous promets de protéger le reste. Ainsi croit-on pouvoir parler à la conscience sacerdotale. Les tyranneaux du Mexique ne la connaissent pas cette conscience. D'autres y ont usé leurs griffes. Il y a encore de beaux jours pour la firté catholique.

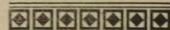
G. H.

LA REVUE CATHOLIQUE DES IDEES ET DES FAITS.

ODEOLA

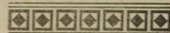
MAGASINS DE VENTE :
14, RUE D'ARENBERG, BRUXELLES

TÉLÉPHONE: B. 2 .586



est un ensemble
merveilleux
qui
réunit les qualités
les plus précieuses
auxquelles
on ait pu attendre
en fait d'appareils
pneumatiques.

Il est incomparable
par
sa construction
et
par son rendement
artistique;



SES GATEAUX

SES CHOCOLATS

Afin de satisfaire vos invités et pour assurer le maximum de perfection
de vos thés, soirées ou dîners, il est indispensable
de vous fournir chez

MATHIS

Treurenberg, 15
Téléphone 228,09

BRUXELLES

25, Avenue Louise
Téléphone 299,04

SES GLACES

SES SANDWICHS

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 26,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine
 -- Dépôts de Titres et de Valeurs --
 Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres
 - - - Coffres-Forts - - -

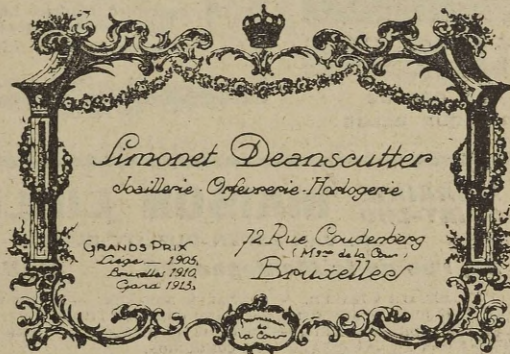
BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem.	Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.	
Place Saintelette, 26, Molenbeek.	Place Liedts, 18, Schaerbeek
	Rue du Bailli, 79, Ixelles.

QUI S'HABILLE BIEN
 S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES



Simonet Deanscutter
 Joaillerie. Orfèvrerie. Horlogerie

72 Rue Coudenberg
 (Mise de la Cour)
 Bruxelles

GRANDS PRIX
 Liège 1905
 Bruxelles 1910
 Gand 1913



J. GUNTHER

6 Rue Thérésienne
 BRUXELLES

Succurs.
 112 d'Arenberg
 TÉL: 28386

♦ ♦ ♦ CARRELAGES ♦ ♦ ♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone 15811 BRUXELLES Téléphone 15811

♦ ♦ ♦ REVÊTEMENTS ♦ ♦ ♦

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Longue rue Neuve, 107-111 ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2 BEROHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
 Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
 d'épargne. — Location de coffres-forts, etc.

P. B. P. **PETIT-BEURRE** P. B. P.
CAREIN

TAPIS

BATTAGE NETTOYAGE TEINTURE DÉSINFECTION

TEINTURERIE A L'HYGIÈNE
 Fondée en 1851

Jⁿ & Jⁿ TOBY FRÈRES
 2-4-8, rue Louis Hap, ETTERBEEK
 Téléphone 324,96

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie
Demandez nos catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche.

C^{ie} française du Gramophone

BRUXELLES
171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, place de Meir. Anvers.

LIBRAIRIE MAISON LIELENSR. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.
26, rue de la Montagne, 26 BRUXELLESMISSALE ROMANUM. — BREVIAIRUM ROMANUM. — LIVRES LITURGIQUES. — ASCÉTISME. — GRAND CHOIX DE LIVRES DE PRIÈRES ET DE CHAPELETS. — IMAGERIE RELIGIEUSE. — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION.**Typographie. — Lithographie. — Reliures.****"NUGGET" Polish***For
all
your
shoes***"NUGGET" fait luire**
Toute teinte de cuir**LA MAISON DU TAPIS**
BENEZRA

41-43, Rue de l'Écuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs). —CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient), — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.***ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS**